

EPOPS

EPOPS

90/ 2-2016



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Philippe HUBERT

RÉDACTEURS EN CHEF :

Jean Pierre Gayaud

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Atelier Graphique

(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :

Remiz penduline (Christophe MERCIER)

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Pierre MARTHON et l'équipe du CHR, Nicolas GENDRE,

Arnaud REIGNER, Étienne DEPOUX, Murielle LANCROZE,

Vincent NICOLAS, Bérénice FIERIMONTE,

Anthony VIRONDEAU.

sommaire

EPOPS N° 90 // 2 - 2016

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la Société pour l'Étude
et la Protection des Oiseaux en Limousin

SIÈGE SOCIAL :

41, rue Jauvion

87000 Limoges

TÉL : 05 55 32 20 23

FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :

www.sepol.asso.fr

sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :

Membres bienfaiteurs : 50 €

Membres actifs :

18 € + 14 € d'abonnement.

Conjoint : 11 €

Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.

Abonnement seul : 16 €

Prix du numéro : 8 €

AVIS AUX LECTEURS

EPOPS ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront l'entière responsabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 500 exemplaires

Sur les presses d'Atelier Graphique

23, rond-point du Couderc - 87100 Limoges

Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -

Numéro de Commission Paritaire 1108 G 88536

Date de publication : Juin 2016

La revue EPOPS est publiée avec le concours financier du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, le Conseil Régional du Limousin.

4

Les oiseaux rares
en Limousin en 2015
(Pierre MARTHON et
le CHR du Limousin)

30

Suivi Faucon pèlerin
en Limousin (87-23-19)
Bilan de la saison 2015
(Nicolas GENDRE &
Arnaud REYNIER)

Édito par Philippe HUBERT et Jean Pierre GAYAUD

Coucou, me revoilou,

Eh oui, le Conseil d'Administration qui a suivi notre dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à Saint-Loup, commune proche du célèbre Étang des Landes en Creuse, m'a élu pour un nouveau mandat. Si ma première présidence (2009 à 2012) est arrivée dans un contexte plutôt serein, celle-ci est arrivée dans un contexte plutôt agité compte tenu que l'année dernière un événement extérieur à la SEPOL est venu perturber très fortement notre fonctionnement quotidien. Alors que depuis plus de 20 ans la SEPOL utilisait gracieusement un outil informatique pour la saisie des données naturalistes (FNAT/WNAT), l'arrivée sur notre territoire d'un nouvel outil (Faune Limousin) a fait littéralement éclater notre Conseil d'Administration. Je ne souhaite pas reprendre l'histoire ici, mais la conséquence a été que près de la moitié des administrateurs ont démissionné.

Parmi les restants, personne ne voulait reprendre le flambeau assumé jusque là par Stéphane Morelon qui a su gérer cette crise de façon très démocratique et impartiale, malgré des implications personnelles fortes pour lui.

Voyant que la situation restait bloquée, et les conséquences que cela pouvaient entraîner pour la SEPOL, j'ai fini par annoncer que je me présenterais pour prendre la suite de Stéphane, démissionnaire. Entre temps de nouvelles personnes se sont déclarées pour rentrer au CA ce qui a permis de constituer une nouvelle équipe qui s'est avérée depuis très efficace.

Ainsi sans l'arrivée de Faune Limousin, je ne serais sans doute pas président actuellement, d'autant plus que connaissant déjà ce que cela implique d'assumer ce poste, je savais qu'il y aurait en plus deux bases de données (payantes) à gérer au lieu d'une (gratuite), qu'il y avait un déménagement en préparation (voir l'édito du dernier numéro de notre feuille de liaison pour plus de détails) et que pour couronner le tout la nouvelle organisation administrative des régions allait avoir des conséquences sur l'avenir de notre association.

Justement, parlons-en de notre avenir. Si l'on veut pérenniser les postes de nos salariés (actuellement 4 CDI et 1 CDD), qui œuvrent quotidiennement à l'étude et à la protection des oiseaux,

EPOPS
Edito

35

Analyse des données de la station STOC-Capture à Leyrat (23)
Période 2004-2012
Etienne DEPOPS

49

Synthèse sur la flore des lichens et champignons lichénicoles du Limousin
(Murielle LANGROZE)

59

Connaître et reconnaître les Diables du Limousin
(Vincent NICOLAS)

63

L'arrivée du plus gros rongeur d'Europe en Limousin
(Béatrice FERRMONTE)

66

Lu pour vous
(Anthony VIRONDEA)

il faut trouver sans cesse des financements. Or une source importante de nos financements provenait de la Région Limousin. Maintenant que la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou Charente existe, comment devons-nous nous y adapter ? Nous sommes en pleine phase de réflexion avec le GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) et la SLO (Société Limousine d'Odonatologie) et plusieurs choix s'offrent à nous :

- Ne rien faire,
- Se regrouper avec d'autres associations naturalistes du Limousin notamment le GMHL et la SLO qui partagent avec l'association Tour d'Images nos nouveaux locaux à Aix/Vienne.

- Se regrouper avec d'autres associations naturalistes de la nouvelle grande région au sein du réseau LPO (avec ou sans le GMHL, et/ou la SLO etc.). Nous participons depuis le début de l'année à des réunions avec les associations LPO d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou Charente dont la LPO France qui a son siège social en Charente Maritime, afin de trouver une organisation au sein de la nouvelle grande région.

- Regrouper nos demandes de financements auprès de la nouvelle grande région avec d'autres associations naturalistes d'Aquitaine et du Poitou Charente via nos fédérations respectives membres du réseau France Nature Environnement. Cette proposition nous a été faite récemment par notre fédération Limousin Nature Environnement (L.N.E.).

Chacune des directions possibles a ses avantages et ses inconvénients sur le plan juridique, fiscal, social, communication... et sans doute des conséquences que nous ne pouvons totalement maîtriser. Je ne vais pas les développer ici, car c'est un exercice très long et difficile à faire par écrit. En outre cette complexité est renforcée par le fait que chaque ancienne région a des organisations très différentes au niveau de ses associations naturalistes.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de nos réflexions. Si vous souhaitez nous faire partager votre avis sur ce sujet, n'hésitez surtout pas à nous le communiquer.

De toute façon au final c'est tous ensemble que nous déciderons de notre avenir lors de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera en Haute-Vienne.

En attendant ces grandes décisions, je vous laisse à la lecture de ce nouvel EPOPS. Sa parution a été un peu tardive et pour nous faire pardonner ce retard nous proposerons un tarif réduit avec le prochain appel à cotisation pour celles et ceux qui le souhaiteront.

Philippe HUBERT

Votre actuel rédacteur toujours un peu débordé irait même jusqu'à proposer une année « blanche »  nous vous offririons l'abonnement à EPOPS pour 2017 !!

Comme je vous le dis presque à chaque laborieuse édition d'un nouveau numéro : l'essentiel c'est d'avoir quelque chose d'intéressant à vous apporter et je pense que c'est le cas encore pour ce n° 90 enfin entre vos mains.

De l'ornithologie, mais aussi de la botanique, de l'entomologie et de la mammalogie, justifiant si cela est encore nécessaire le sous-titre de Revue des Naturalistes du Limousin.

Dans ce numéro : **Rapports** : Le 7^{ème} rapport du CHR limousin, montrant la belle efficacité de cette équipe d'experts qui fait toujours avancer la connaissance. Le suivi 2014 du Faucon pèlerin en Limousin, régulier bilan de cette espèce constante, mais néanmoins fragile. **Articles** : Une très complète analyse des données de la station STOC-Capture du marais du Chézeau en Creuse. Une très documentée synthèse sur la flore des lichens et champignons lichénicoles du Limousin. Un article au titre énigmatique : Connaître et reconnaître les Diables du Limousin qui nous fait découvrir ou mieux connaître un insecte finalement assez sympa. Et le bilan d'un travail d'une stagiaire du GMHL sur l'arrivée du plus gros rongeur d'Europe en Limousin en l'occurrence le Castor. N'oubliez pas **Lu pour vous** de notre ami Anthony qui distille pour nous, ce qu'il faut lire !

Bonne lecture à vous tous.

Jean Pierre GAYAUD

2016



LES OISEAUX RARES EN LIMOUSIN EN 2014 : 7^{ème} RAPPORT DU COMITÉ D'HOMOLOGATION RÉGIONAL DU LIMOUSIN

Pierre MARTHON et le CHR du Limousin

■ Préambule

Le Comité d'Homologation Régional a pour but de récolter et d'archiver les données circonstanciées d'espèces rares, occasionnelles ou observées hors des périodes habituelles dans le Limousin, afin de préciser leur statut à l'échelle régionale. Ces observations donnent lieu à la publication d'un rapport annuel mis à disposition de l'ensemble de la communauté ornithologique. Le CHR du Limousin sert également de relai pour les enquêtes nationales traitant d'espèces inhabituelles sur le plan national, telles que les travaux du Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR).

Ce septième rapport est la synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la région en 2015. Sont aussi présentées à titre d'information les données homologuées par le CHN (Comité d'Homologation National) en Limousin, qui concernent donc des espèces encore plus rares.

La liste des espèces soumises à homologation en Limousin ainsi que les fiches d'homologation sont disponibles sur les sites Internet de la

SEPOL et de la LPO Corrèze. Les fiches renseignées doivent être transmises au secrétariat du CHR : de préférence par mail à chrlimousin@hotmail.fr, ou par courrier à l'adresse : SEPOL, secrétariat du CHR, 11 rue Jauvion, 87000 Limoges.

Depuis 2013 une place était vacante et Ch. Doucelin venant de se retirer 2 postes restaient à pourvoir au sein du Comité. Guy Labidoire et Morgan Boch nous ont rejoints. Le CHR Limousin est donc composé des 9 membres suivants : Morgan Boch, Raphaël Bussière, Fabrice Desage, Nicolas Gendre, Guy Labidoire, Pierre Marthon (secrétaire), Robin Petit, Jérôme Sottier, Anthony Virondeau (président). Afin d'assurer un renouvellement régulier des membres il serait souhaitable que de nouvelles personnes apparaissent dans le comité. Ceux qui souhaitent intégrer le comité pour partager leurs compétences en ornithologie de terrain et faire progresser la connaissance de notre avifaune sont invités à en informer le plus rapidement possible un membre du CHR ou son secrétaire à chrlimousin@hotmail.fr.

■ La réunion plénière

Elle s'est tenue le 27 février 2016 à Limoges.

Le relevé des décisions est le suivant :

- Examen des fiches en suspens et rapport 2015 et partage des tâches restantes pour la rédaction du rapport annuel.

- Renouvellement des membres et répartition des rôles

Prévu initialement fin 2015, le renouvellement des postes de président et de secrétaire a lieu ce jour, et est effectif pour une durée de 2 ans. Jérôme Sottier est élu président, Pierre Marthon est ré-élu secrétaire. Anthony Virondeau continuera à assurer un rôle d'animation en lien avec le président.

- Mise en ligne du site internet Faune-Limousin

Cet outil mis en place par les associations naturalistes à l'initiative du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, et auquel participent notamment les deux associations ornithologiques de la région, SEPOL et LPO Corrèze, devrait permettre d'augmenter le nombre de données saisies sur notre territoire, et par là-même le nombre de données à examiner pour le CHR.

Pour la validation des données d'oiseaux rares ou inhabituels, le fonctionnement suivant est décidé :

La possibilité de rédiger une fiche d'homologation est conservée.

Pour les utilisateurs de Faune Limousin, les données pourront être validées sans passer par la rédaction d'une fiche, si la donnée saisie comprend une description solide dans la partie commentaire, et / ou une photo permettant d'identifier sans ambiguïté

l'espèce, et / ou un enregistrement sonore.

Les membres du CHR examineront les données directement dans Faune Limousin, par l'intermédiaire d'un compte personnel sur le site.

Les membres du CHR seront prévenus de la saisie de données normalement soumises au CHR par des mails d'alerte envoyées automatiquement par Faune Limousin (si possible). A défaut, le secrétaire ou un autre membre sera chargé de fournir aux membres les références des données à valider, de façon régulière, de sorte que les membres n'aient qu'à accéder directement à la donnée via un lien Internet.

Par ailleurs, un onglet sur le CHR et ses activités, et contenant les rapports en ligne, sera mis en place sur Faune Limousin. En cas de fonctionnement satisfaisant CHR / Faune Limousin, ce système pourrait être adapté à l'autre logiciel utilisé antérieurement pour la saisie de données naturalistes (Wnat).

Le CHR continue également à se réserver la possibilité de travailler sur les données publiées dans Obs Limousin et accompagnées de photo ou d'enregistrement, sous réserve d'un accord explicite de l'observateur.

- Questions diverses

La liste des espèces à homologuer reste en l'état mais le CHR décide de ne plus travailler sur les espèces migratrices contactées hors dates habituelles, laissant ce travail aux validateurs des sites internet de saisie en ligne (Faune Limousin et WNat).

■ Photos

Les photographies sont aussi les bienvenues. Rappelons toutefois que

rien ne peut remplacer une description écrite pour les espèces les plus délicates à identifier, pour déterminer l'âge et/ou le sexe d'un oiseau et pour garder une trace précise de son observation.

■ Bilan de l'année 2015

Une nouvelle espèce apparaît sur la liste des oiseaux du limousin : le Pipit de Richard. Sont homologuées pour la première fois des espèces déjà observées en limousin mais avant la création du CHR : le Pygargue à queue blanche, le Râle des genêts, le Bécasseau maubèche, la Rousserolle verderolle.

On retiendra aussi les homologations d'un Aigle de type criard/pomarin, de la Sterne caspienne, du Phragmite aquatique, d'un Pouillot de type sibérien, d'un Pouillot à grand sourcils. Pour la seconde année consécutive on note l'apparition importante de Hiboux des marais.

Sur les 165 fiches traitées, seules 2 observations n'ont pas été homologuées.

■ Présentation des données

Les données sont présentées dans ce rapport de la manière suivante :

- nom français et scientifique, selon l'ordre systématique de la liste des Oiseaux de France établie par la CAF (Commission Avifaunistique Française), diffusée par la LPO et le MNHN ;

- entre parenthèses, les 2 premiers nombres correspondent au nombre de citations suivi du nombre d'individus homologués depuis 2009, année de création du CHR, 2015 exclu. Les 2

derniers nombres représentent le nombre de citations et le nombre d'individus homologués pour l'année 2015 ;

- classement selon l'ordre alphabétique des 3 départements (Creuse, Corrèze et Haute-Vienne) ;

- commune/lieu-dit ;

- nombre d'individus (si un, non mentionné) ;

- sexe, âge, forme ;

- date du premier contact, et éventuellement celle du dernier ;

- précision si l'oiseau a été bagué, photographié ou si son chant a fait l'objet d'un enregistrement ;

- commentaires éventuels ;

- pour les données de baguage, une citation correspond à une journée de capture ;

- les données de baguage sont inscrites en bleu et en italique ;

- les données sont la propriété des observateurs ; figurent dans l'ordre les noms du découvreur (à défaut du rédacteur de la fiche) cité en premier, puis éventuellement des photographes et des observateurs ;

- à l'instar du CHN, les observations sur photo émanant des sites internet peuvent être homologuées, dans ce cas le prénom du photographe et d'autres observateurs ne sont pas mentionnés, ex : WNat/Marthon , Obslim./Marthon.

Dans chaque monographie **seules les informations concernant des données nationales et régionales homologuées sont considérées à partir du 01/01/2009**, date de mise en place du CHR.

Abréviations utilisées :

ad. : adulte - **fem. :** femelle - **com. pers. :** communication personnelle - **cple :** couple - **juv. :** juvénile - **imm. :** immature - **ind. :** individu - **H1 :** 1^{er} hiver - **1A :** 1^{ère} année - **+1A :** plus d'un an - **2A :** 2^e année - **nupt. :** nuptial - **internupt. :** internuptial. - **obslim. :** obslimousin - **prob. :** probable, repro : reproduction, env. : environ, s.p. : sans précision - **chant. :** chanteur.

■ **Données acceptées pour l'année 2015 et concernant des espèces de catégorie A (espèces présentes en France à l'état sauvage).**

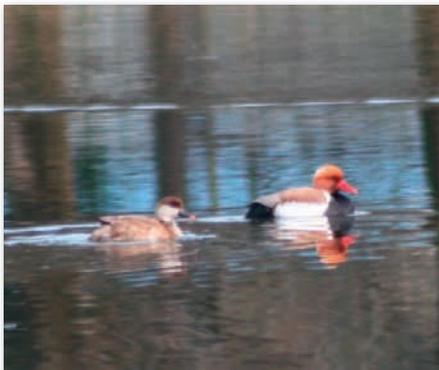
OIE RIEUSE *Anser albifrons* (2/3 - 1/3).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 3 ind. du 24/11/2015 au 12/12/2015 (K. Guerbaa, L. Ton, B. Michel et al.).

L'espèce reste très rare en Limousin, avec en moyenne, une donnée tous les 3 ans, depuis 2009. Le nombre d'individus est assez notable, ainsi que la durée du stationnement, sur un site, qui, lui, est sans surprises...

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (10/26 - 8/15).

Corrèze – Objat/Plan d'eau, cple le 09/03/2015, photo (D. Crémoux, J. Lafond).



D. Crémoux

Creuse – Lussat/étang des Landes, type fem. le 08/09/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. (2 fem. et mâle) le 17/09/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, fem. le 26/09/2015 (L. Ton, C. Roy, C. Couturier, B. Michel, Y. Corcelette),

- Lussat/étang des Landes, 2 type fem. le 06/10/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. (2 fem. et mâle) du 16/10/2015 au 20/10/2015 Photo (J.P. et L. Toumazet, K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, fem. ad. du 28/11/2015 au 31/12/2015 (L. Ton, B. Michel, K. Guerbaa, J.P. et L. Toumazet et al.).

Haute-Vienne – Flavignac/lac de Saint-Fortunat, cple le 20/03/2015 (P. Précigout).

La progression de la Nette rousse en France se répercute aussi en Limousin, avec en 2015, des données printanières pour la Haute-Vienne, et la Corrèze. L'étang des Landes confirme la régularité de l'espèce, avec un pattern d'apparition de plus en plus large. Pas de présence printanière en 2015 pour ce site, mais la nidification de l'espèce y est espérée pour les prochaines années...

GARROT À OEIL D'OR *Bucephala clangula* (19/20 – 3/4).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle ad. du 13/02/2015 au 18/02/2015 (F. & L. Desage),

- Lussat/étang des Landes, cple ad. le 25/05/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, mâle ad., bagué, du 09/06/2015 au 31/10/2015 (A. Virondeau, K. Guerbaa et al.).

Cette espèce nordique confirme sa régularité en petit nombre, sur l'étang

F. Desage



des Landes en hiver, depuis environ 5 ans maintenant. Au printemps, quelques couples peuvent stationner de plus en plus tardivement, en mai ou en juin parfois, ce qui peut soulever des questions, ou des espoirs pour l'avenir... Le mâle adulte observé en juin, est probablement celui revu en été et en automne. Peu farouche, il portait une bague qui a entaché son origine sauvage...

HARLE PIETTE *Mergellus albellus* (7/8 – 2/3).

Creuse – Lussat/étang des Landes, de 1 à 3 ind. type fem. du 14/12/2014, au 16/03/2015, photo (J.-P. et L. Toumazet), - Lussat/étang des Landes, jusqu'à 3 ind. type fem. du 02/10/2015 au 30/12/2015 (20/11/2015 2 ind, 3 ind. le 20/10/2015 et le 01/12/2015, ind. le 31/12/2015), photo (K. Guerbaa, L. Ton, B. Michel J.P. et L. Toumazet et al.).

L'apparition du Harle piette en Limousin est souvent liée aux vagues de froid. Depuis 2013, l'espèce se montre plus régulière sur l'étang des Landes, avec

des hivernages complets de 1 à 3 individus femelles. Les mâles adultes restent très rares dans la région.

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator* (2/2 – 2/3).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 2 ind. type fem. du 02/11/2015 au 29/11/2015, photo (K. Guerbaa, J.P. et L. Toumazet, L. Ton, B. Michel, E. Fressinaud).

Haute-Vienne – Azat-le-Ris/étang de Boutilly, fem. 1A le 26/11/2015, photo (Ch. Mercier).

L'étang des Landes aura accueilli cet hiver, les 3 espèces de harles simultanément !

Le Harle huppé reste, des trois, le plus rare en Limousin, en raison de sa prédilection pour le littoral.

Les deux données de cette année, cadrent parfaitement avec le pattern d'apparition de l'espèce dans la région, et il n'est pas surprenant, qu'elles concernent une fois de plus, des femelles ou immatures, plutôt que des mâles adultes, beaucoup plus rares...



Ch. Mercier



F. Desage

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*
(15/53 - 2/4).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 3 ind. (mâle et 2 ind. type fem.) du 04/01/2015 au 10/04/2015, photo (K. Guerbaa, J.-P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, fem. H1 du 29/11/2015 au 30/12/2015, photo (L. Ton, K. Guerbaa et al.).

En 2015, seul l'étang des Landes a accueilli l'espèce, en début et en fin d'année.

Le nombre de mentions hivernales de cette espèce sur les grands lacs de la région est en diminution ces dernières années (lacs de Vassivière, Saint Pardoux, Neuvic...).

Est-ce dû à une pression d'observation

déclinante, ou à la trop grande douceur des hivers ?

GRÈBE ESCLAVON *Podiceps auritus*
(2/3 - 1/2).

Haute-Vienne - Saint-Pardoux/Étang de Saint-Pardoux, 2 ind. (H1 et indéterminé) le 06/12/2015, photos (Ch. Mercier).

Cette espèce nordique, toujours très rare en Limousin, n'avait pas été observée depuis 2010.

Un seul observateur chanceux a pu profiter de leur brève halte. Un des oiseaux avait un plumage particulièrement déroutant pour l'époque, avec une mue très en retard.



Ch. Mercier

BUTOR ÉTOILÉ *Botaurus stellaris* (8/8 - 2/2).

Creuse – Lussat/étang de la Tête-de-Boeuf, le 15/11/2015, photo (Toumazet J.P. et L., A. Labrousse).

Haute-Vienne – Coussac-Bonneval/Étang de Marsaguet, le 11/01/2015 (R. Coutant, S. & G. Morelon).

Deux observations pour ce héron très difficile à détecter... Les deux mentions sont hivernales : novembre, sur un étang proche de Coussac-Bonneval en Haute-Vienne et janvier, à l'étang des Landes...

L'espèce semble ne plus s'être reproduite depuis longtemps dans la région, même si l'étang des Landes pourrait lui être favorable...

Le Butor étoilé est intimement lié aux grandes roselières... Sa répartition, pourvu qu'il trouve son milieu de prédilection, s'étend sur toute l'Europe, hormis les zones trop septentrionales...

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* (9/11 - 2/2).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle nupt. le 19/04/2015, photo (J.P. et L. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 09/06/2015 (K. Guerbaa).

Deux mentions, toutes à l'étang des Landes, en avril et juin... La période de la seconde observation pourrait sembler prometteuse dans la perspective d'une reproduction, mais l'oiseau n'a été observé qu'une seule fois...

L'espèce niche en France, de façon clairsemée, dans quelques foyers bien



J.P. Toumazet

localisés, essentiellement méridionaux et atlantiques...

Photo

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* (10/12 – 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, le 30/09/2015 (K. Guerbaa).

Un individu est observé à l'étang des Landes à la fin du mois de septembre... Mention très exceptionnelle pour la région...

Reproducteur assez rare et localisé en France, dans quelques foyers de la côte atlantique...

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus* (5/5 – 1/1).

Haute-Vienne – Flavignac/Cessaguet, le 14/09/2015, photo (N. Lagarde).

Il s'agit de la 6^{ème} observation homologuée par le CHR depuis 2009, et de la 4^e citation sur la commune de Flavignac, ceci étant en lien avec la pression d'observation durant le suivi de la migration postnuptiale. Toutes les observations ont été réalisées dans l'ouest de la Haute-Vienne où l'espèce pourrait s'installer dans les années à

venir vu la rapidité avec laquelle elle a colonisé plusieurs régions françaises depuis son arrivée en Aquitaine dans les années 90 (N. ISSA & Y. MULLER, 2015).

PYGARGUE À QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla* (0/0 – 1/1).



F. Biegnon

Creuse – Lussat/étang des Landes, H1 du 09/02/2015 au 10/02/2015, photo (K. Guerbaa, F. Biegnon).

Première observation de l'espèce homologuée par le CHR sur un site classique où l'espèce avait déjà été observée. Chez nos voisins auvergnats, les observations récentes ont été faites dans le val d'Allier (03) en hiver (Faune-Auvergne), il s'agit probablement de la même grande zone de halte hivernale pour des oiseaux immatures erratiques qui recherchent des étangs et rivières avec d'important rassemblement d'anatidés.

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus* (24/146 – 4/15).

Corrèze – Davignac/Laval, le 15/04/2015 (R. Petit),

- Saint-Yreix-le-Déjalat / pré du Grattadour le 22/04/2015 (O. Villa),

- Aubazine/Moulin de Mercier, Puy de Pauliac, le 12/06/2015 (P. et P. Marthon).

Haute-Vienne – Saint-Léger-la-

Montagne / tourbière des Dauges, 12 ind. le 10/07/2015, photo (N. Lagarde).

L'espèce est observée tous les ans dans la région depuis 2009. Les citations concernent la plupart du temps des individus vus seuls, des groupes plus importants comme les 12 oiseaux de la tourbière des Dauges ne sont pas observés chaque année mais l'espèce est connue pour se déplacer à haute altitude et peut donc facilement passer inaperçue.

VAUTOUR MOINE *Aegypius monachus* (3/3 – 1/1).

Corrèze – Ambrugeat/La Sagne, le 15/04/2015 (R. Petit).

Il s'agit de la 4^e mention validée par le CHR depuis 2009 et la 3^e mention sur le plateau de Millevaches. Moins commun que le Vautour fauve il est également probable que le Vautour moine passe inaperçu lorsqu'il se déplace à haute altitude dans la région.

BUSARD PÂLE *Circus macrourus* (4/4 – 3/2).

Corrèze – Saint-Solve/La Chapelle-Salamard, le 15/03/2015 (L. Ton).

Haute-Vienne – Gorre/lande de Massaloux, mâle 1A du 29/12/2014 au 04/01/2015, photo (F. Taboury, A. Virondeau, N. Lagarde, A. Desternes, Ch. Mercier et al.),



Ch. Mercier

- Saint-Hilaire-les-Places / La brègère, mâle le 06/04/2015, photo (M. Naudon).

Bonne année pour cette espèce avec 3 citations. La donnée de la lande de Massaloux correspond à l'hivernage d'un mâle immature pendant l'hiver 2014/2015. Ces données s'inscrivent dans un contexte d'augmentation des données de migration en Europe de l'ouest (M-A REGLADE & al, 2015).

AIGLE ROYAL *Aquila chrysaetos* (5/4 - 1/1).

Corrèze - Tarnac / ancien étang de Chabanne, imm. 2A à 4A le 17/07/2015 (R. Petit, O. Villa, G. Rodier).

Il s'agit de la 6ème mention de l'espèce à une date classique ou des immatures peuvent être contactés un peut partout en erratisme. La plupart des observations faites dans la région ont été réalisées sur le plateau de Millevaches et les gorges de la Dordogne.

FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus* (2/2 - 2/2).



F. Desage

Corrèze - Liginiac / Le Coudeil, fem. ad. le 21/04/2015, photo (A. Vialle).

Haute-Vienne - Flavignac / Cessaguet, mâle 2A du 16/06/2015 au 18/06/2015, photo (F. Desage, L. Desage, Ch. Mercier, F. Ramade).

L'année 2015 a connu un afflux massif de Faucons kobez en France, majoritairement dans le sud-est du pays. Le Limousin est rarement concerné par le passage de cette espèce orientale mais quelques oiseaux s'égarèrent quand même chez nous de temps en temps comme ces deux individus.

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana* (10/18 - 2/2).

Creuse - Lussat/étang des Landes, chant. le 29/04/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 12/08/2015 (B. Lacorre).

Deux observations à l'étang des Landes : un chanteur fin avril et un oiseau observé en août... La moisson est maigre cette année alors que l'espèce se reproduit très probablement sur le site...

Visiteur d'été peu abondant en France, très discret et localisé...

RÂLE DES GENÊTS *Crex crex* (0/0 - 1/1).

Haute-Vienne - Limoges/Parvis cathédrale, 1A le 16/09/2015, mort, photo (Ch. Durand).

En septembre le cadavre d'un oiseau est retrouvé à la cathédrale de Limoges... Seule mention depuis bien longtemps en Limousin où l'espèce avait littéralement disparu

jusqu' alors... Il est probable que sans la prédation d'un faucon pèlerin et la découverte des restes en très bon état, la ligne du râle des genêts serait restée vierge quelques années encore dans les archives ornithologiques régionales...

Une très forte diminution des effectifs en Europe occidentale est en effet attestée pour ce visiteur d'été qui n'occupe plus que quelques secteurs très localisés en France, en Scandinavie et dans les îles britanniques...

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* (16/34 - 6/8).

Corrèze – Aubazine/étang du Coiroux, le 03/04/2015, photo (P. Marthon),

– Aubazine/étang du Coiroux, mâle ad. le 13/06/2015, photo (F. Guionie).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 3 ad. (mâle, fem., SP.) du 11/05/2015 au 28/05/2015 (N. Lagarde, K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Limoges/lac d'Uzurat, le 19/04/2015, photo (M. Maurice),

– Linards/Mazermaud, mâle le 24/04/2015, photo (C. Kerjose),

– Limoges/lac d'Uzurat, le 07/07/2015, photo (M. Maurice).

L'échasse continue à se montrer en Limousin, de façon presque annuelle, au printemps, et en 2015, dans les trois départements.

Avec deux individus différents, le lac d'Uzurat, au nord de Limoges, montre

qu'il peut réserver des surprises, malgré sa fréquentation humaine importante et des dérangements qui peuvent en découler. La donnée de juillet sur ce site est très précoce, alors que celle de juin à Aubazine, est, au contraire, assez tardive...

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avocetta* (16/69 - 3/3).



J.P. Toumazet

Corrèze – Aubazine/étang du Coiroux, ad. le 07/05/2015, photo (P. Marthon).

Creuse – Lussat/étang des Landes, du 18/11/2015 au 24/11/2015, bague de couleur, photo (J.P. et L. Toumazet, K. Guerbaa et al.).

Haute-Vienne – Saint-Germain-les-Belles/étang communal, le 05/05/2015 (N. Chamarat).

L'avocette est un peu plus régulière que l'échasse en Limousin, aux deux migrations. On notera la proximité des dates de Corrèze et de Haute-Vienne. La donnée de l'étang des Landes montre que l'espèce peut aussi s'observer assez tard en automne.

BÉCASSEAU MAUBÈCHE *Calidris canutus* (0/0 - 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, juv. du 08/09/2015 au 11/09/2015, photo (K. Guerbaa).



M. Maurice

J.P. Toumazet



Première mention de cette espèce depuis la création du CHR, pour cette espèce maritime qui reste très rare chez nous.

BÉCASSEAU SANDERLING *Calidris alba* (3/5 - 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, juv. du 06/10/2015 au 10/09/2015, photo (K. Guerbaa).

Espèce toujours rare et assez irrégulière. L'automne reste la saison la plus favorable pour croiser le sanderling. L'étang des Landes a le quasi-monopole de cette espèce en Limousin, et là encore, elle est loin d'y être annuelle...

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta* (29/51 - 4/15).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 2 juv. le 29/09/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 02/10/2015 (J.P. et L. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, 6 ind. le 20/11/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 5 ind. le 24/11/2015 (A. Virondeau).

Données classiques pour cette espèce tout à fait régulière sur l'étang des Landes, lors du passage des juvéniles en septembre. Les mentions automnales sont bien plus courantes que les mentions printanières pour cette espèce.

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyptes minimus* (8/12 - 5/5).

Corrèze – Saint-Viance/Le Coudert, du 25/01/2015 au 27/02/2015 (L. Ton),

- Chamboulive/Tavers le 19/02/2015, photo (E. Hennequin, O. Lefeuvre, M. Marande, O. Rasclé),

J.P. Toumazet





- Lestards/Puy Bessat et Roubière Soubrane le 19/03/2015 (M. Bonhomme, E. Hennequin, O. Rasclé, L. Drancourt),
- Aubazine/étang du Coiroux le 10/11/2015 (P. Marthon).

Haute-Vienne – Limoges/Marais proche de la station d'épuration, le 08/10/2015 (Ch. Mercier).

Ces quelques mentions sont probablement loin de refléter la fréquence réelle de l'espèce, en Limousin. Son extrême discrétion la rend difficilement détectable, alors qu'elle peut être présente sur nombre de secteurs. La mention dans le petit marais, aux portes de Limoges confirme que la Bécassine sourde peut « tomber » dans toutes les zones favorables...

MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus* (25/41 - 3/9).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 7 ind. + 1A du 29/03/2015 au 01/04/2015 (K. Guerbaa, D. Naudon, Ph. Hubert, J. Vittier),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 26/09/2015 (L. Ton),
- Lussat/étang des Landes, ad. du

25/11/2015 au 28/11/2015 (K. Guerbaa, L. Ton et al.).

Toutes les mentions limousines de 2015 proviennent de l'étang des Landes... Quelques oiseaux (moins d'une dizaine), adultes et immatures, séjournent sur le site quelques jours à la charnière de mars et avril... C'est la seule mention prénuptiale...

Après la période de reproduction, deux individus isolés sont observés, le premier fin août et le second fin novembre, ce dernier stationnant quelques jours...

Les mouettes pygmées se reproduisent dans l'est et le nord de l'Europe, régions qu'elles quittent en hiver... C'est lors des passages migratoires qu'on peut rencontrer l'espèce dans la région, même si les occasions sont rares et manifestement limitées à l'étang des Landes...

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus* (16/25 – 6/7).

Corrèze – Soursac/Nauzenac, ad. nuptial le 25/03/2015, photo (M. André),
– Aubazine/Etang du Coiroux, ad. le 29/04/2015, photo (P. Marthon).

Creuse – Lussat/étang des Landes, ad. le 29/03/2015, (M. Schreiber, J. Vittier, C. Esculier, M. Saulnier),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 30/03/2015 (K. Guerbaa),



- Lussat/étang des Landes, 2 ind. ad. le 31/03/2015, photo (D. Naudon),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 09/07/2015 (A. Virondeau).

Cinq observations dans le cadre des déplacements pré-nuptiaux, entre le 25 mars et le 29 avril, le « pic » (si l'on peut s'exprimer ainsi) étant atteint fin mars... Toutes les observations portent sur un ou deux oiseaux... Trois contacts à l'étang des Landes, deux sur des plans d'eau corréziens... Les haltes semblent de courte durée, bien que les observations creusoises soient susceptibles de porter sur un même individu stationné quelques jours...

Après la reproduction, une seule observation au début du mois de juillet, avec un seul oiseau noté à l'étang des Landes...

L'espèce, à répartition atlantique et surtout méditerranéenne, ne fait que de brèves et rares incursions en Limousin...

GOÉLAND BRUN *Larus fuscus* (14/57 – 8/50).

Corrèze – Varetz/Z.A. Varetz, ad. le 04/03/2015 (L. Ton),

- Davignac/L'arbre Fourrat, ad. le 10/03/2015 (R. Petit),

- Aubazine/étang du Coiroux, 15 ind. le 29/03/2015 (P. Marthon),

- Aubazine/étang du Coiroux, 29 ind. le 02/04/2015 (P. Marthon),

- Saint-Solve/La Chapelle salamard, ad. le 14/04/2015 (L. Ton).

Creuse – Lussat/étang des Landes, ad. le 08/06/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 25/08/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 26/09/2015, photo (L. Ton).

Entre début mars et début avril, lors des déplacements pré-nuptiaux 5 observations sont effectuées, toutes en Corrèze... Les effectifs peuvent être parfois importants, comme en attestent les 29 oiseaux présents simultanément à l'étang du Coiroux, près d'Aubazine le 2 avril...

Hors période pré-nuptiale, 3 observations seulement, portant toutes sur des individus isolés, entre juin et septembre, à l'étang des Landes...

Le Goéland brun est l'un des laridés les plus susceptibles d'être rencontrés en Limousin, même s'il est loin d'y être commun... L'espèce est essentiellement atlantique et les oiseaux observés dans la région peuvent provenir des zones les plus septentrionales de l'aire de répartition, là où les populations ne sont pas sédentaires et doivent accomplir une migration souvent transcontinentale pour rejoindre leurs quartiers d'hiver...

STERNE NAINE *Sternula albifrons* (2/2 - 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 1A le 30/06/2015 (K. Guerbaa).

Observation d'un individu, le 30 juin à l'étang des Landes, mention tout à fait notable en Limousin pour ce visiteur d'été à large répartition européenne...

STERNE CASPIENNE *Hydroprogne caspia* (1/1 – 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, ad.

le 15/07/2015 (J. Moulinat).

Un oiseau est présent le 15 juillet à l'étang des Landes, ce qui constitue une observation tout à fait exceptionnelle pour la région...

Cette énorme sterne migratrice se reproduit en mer Baltique et au Proche-Orient... En théorie, elle n'a rien à faire en Limousin et est supposée suivre des routes nettement plus orientales, notamment le long des côtes méditerranéennes...

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* (19/35 – 4/4).

Creuse – Lussat/étang des Landes, ad. le 09/04/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 11/05/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 09/06/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 06/07/2015 (K. Guerbaa).

Un oiseau est observé à quatre reprises à l'étang des landes entre avril et juillet ... Mais s'agit-il à chaque fois du même

individu ?... Peut-on envisager les velléités d'installation ?... L'avenir le dira peut-être...

Il s'agit en tout cas de la plus continentale des « vraies sternes » et des colonies sont installées à une distance relativement modeste, notamment sur la Loire... Bien plus que les données de latitude et de longitude, c'est l'absence de sites naturels favorables qui s'oppose à la présence régulière de cette espèce dans région...

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (22/26 - 8/45).

Creuse – Lussat/étang des Landes, ind. 01/01/2015 au 20/02/2015, photo (J.P. et L. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, 22 ind. le 05/01/2015 et le 12/01/2015, photo (K. Guerbaa, J.P. et L. Toumazet),

- Saint-Pierre le Bost/La petite Jupille, 13 ind. le 07/01/15, 6 ind. maximum était présents fin 2014 (Th. Nore),

- Budelière/Saget le 07/02/2015 (P. Duboc),



Ch. Mercier

F. Ramade



- Lussat/étang des Landes, mâle le 17/04/2015 (K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Saint-Priest-Ligoure/Les Champs entre Lavaud et Texonnières, 2 ind. du 11/01/2015 au 18/01/2015, photo (M. Naudon),

– Flavignac/Cessaguet, le 19/03/2015 (N. Lagarde),

- Flavignac/La Terrade, de 1 à 4 ind. du 11/12/15 au 29/12/2015 à suivre, photos (F. Ramade, Ch. Mercier, M. D. I. Naudon et al.).

Hivernage avéré à l'étang des Landes en janvier, avec un maximum de 22 individus... 13 oiseaux observés pendant la même période près de Boussac, toujours dans le même



F. Ramade, M. Naudon

département et le même secteur... Un autre oiseau signalé à Budelière, en février... L'est de la Creuse semble plutôt attractif pour l'espèce en hivernage... Parallèlement, deux individus au moins stationnent près de St-Priest-Ligoure en Haute-Vienne...

En période de migration, deux mentions : mars à Flavignac en Haute-Vienne, avril à l'étang des Landes, avec un seul individu à chaque fois...

L'hiver suivant, en décembre, 4 individus semblent séjourner près de Flavignac...

Les oiseaux observés en Limousin sont probablement des nicheurs d'Europe septentrionale qui ont quitté leurs lieux de reproduction pour l'hiver... Plus au sud, l'espèce est sédentaire...

MARTINET À VENTRE BLANC *Apus melba* (2/2 - 2/2).

Corrèze – Saint-Yreix-le-Déjalat/Puy de Viossanges, 1A le 14/07/2015 (O. Villa),
– Sérandon/Belvédère de Gratte-Bruyère, le 16/09/2015 (L. Ton).

Il peut paraître surprenant que ce martinet qui possède une population reproductrice régulière sur la partie lotoise de la vallée de la Dordogne ne soit pas mentionné plus souvent en Corrèze.

PIPIT DE RICHARD *Anthus richardi* (0/0 – 1/1).

Haute-Vienne – Nexon/Bosmarèches - Les Graisses, 1 A le 14/11/2015, photo (M. Naudon).

Il s'agit de la première mention limousine avérée de cette espèce originaire des steppes d'Asie centrale et orientale. Elle a eu lieu sur une commune voisine de celle de Flavignac, un secteur qui bénéficie d'une pression d'observations importante. Elle était espérée dans la mesure où le Pipit de Richard est devenu régulier au passage et en hivernage sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique et sur les rivages méditerranéens et même s'il demeure très rare à l'intérieur des terres. Signalons aussi une mention de l'espèce en mars 2015 sur la commune Picto-Charentaise de Lathus/St-Rémy qui jouxte le nord-ouest de la Haute-Vienne (C. Faivre, www.ornitho.fr).



M. Naudon

PIPIT ROUSSELIN *Anthus campestris* (12/14 – 3/3).

Corrèze – Voutezac/Sajueix, ind. en migration, le 27/08/2015 (L. Ton),

- Saint-Viance/Le Vert, ad. le 19/09/2015 (L. Ton),

- Aubazine/Pauliac-Haut, ad. le 23/09/2015 (P. Marthon).

Une année normale et des dates très classiques pour cette espèce qui semble ne plus faire partie de notre avifaune nicheuse.

GORGEBLEUE À MIROIR *Luscinia svecica* (62/126 – 27/34).

Corrèze – Voutezac/plaine de Ceyrat, mâle ad. ssp. cyanecula le 29/03/2015 (L. Ton),

- Voutezac/Les Rebières, le 06/04/2015 (L. Ton),

- Voutezac/plaine de Ceyrat, le 06/04/2015 (L. Ton).

Creuse – Lussat/étang des Landes, fem.1A le 11/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, G. Lacorre, C. Richer),

- Lussat/étang des Landes, mâle 1A le 13/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier),

- Lussat/étang des Landes, prob. fem.1A le 16/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, mâle 1A le 17/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, prob. mâle 1A le 18/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, prob. fem. 1A le 20/08/2015, camp de baguage



RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, fem. 1A le 21/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, B. Roggy),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. (fem. 1A et 2 prob. fem. 1A) le 22/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, B. Roggy),

- Lussat/étang des Landes, mâle 1A le 24/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, J. Yvernault),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. (mâle 1A et prob. fem. 1A) le 25/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, I. Mahu),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. (mâle 1A et fem. 1A prob.) le 26/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, C. Esculier),

- Lussat/étang des Landes, prob. fem. 1A le 27/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, M. Ruchon),

- Lussat/étang des Landes, fem. le 27/08/2015 (J.P. et L. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, le 31/08/2015, photo (J.P. et L. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, 3 mâles 1A le 09/09/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Limoges/Marais proche de la station d'épuration, mâle ad. le 17/03/2015, ssp. cyanecula mais la ssp. namnetum n'est pas à exclure (A. Virondeau),

- Aixe-sur-Vienne/Rive droite sur la Vienne en amont du moulin du Géry, 24/03/2015 (G. Labidoire),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, mâle +1A, ssp cyanecula, le 17/04/2015 (G. Labidoire).

- Verneuil-sur-Vienne / 1°08'06E/45°51'10", fem. le 19/04/2015 (M. Buy),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, 1A le 04/09/2015, photo (Ch. Mercier),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, 1A du 08/09/2015 au 09/09/2015, photo (Ch. Mercier),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, 2 ind. (mâle 1A et type fem.) le 10/09/2015, photo (N. Lagarde),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, fem. le 10/09/2015, photo (Ch. Mercier),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, 1A le 18/06/2015, photo (Ch. Mercier).

La focalisation des observateurs entraîne une logique montée des données pour cette espèce qui s'avère

être une migratrice régulière tant au printemps qu'à l'automne sur les deux sites « classiques » que sont l'étang des Landes (19 captures lors du camp de baguage de fin d'été) et le petit marais proche de la station d'épuration de Limoges mais aussi en d'autres lieux : de petits bassins d'épuration des eaux riches en hélophytes et des secteurs buissonnants en milieux agricoles ouverts.

CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis* (7/9 - 1/1).

Creuse – Lussat/Les Houillères, mâle le 17/03/2015 (R. Petit).

La Cisticole désormais bien implantée en Poitou-Charentes a toujours autant de réticence à s'installer en Limousin...

PHRAGMITE AQUATIQUE *Acrocephalus paludicola* (1/1 – 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 1A le 22/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa).

Le passage de cette espèce nicheuse en Europe orientale, hivernante en Afrique de l'ouest et classée « vulnérable » au plan mondial est probablement assez régulier en fin d'été mais ne doit concerner que de tout petits effectifs.

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus* (87/381 – 32/96).

Creuse – Lussat/étang des Landes, le 14/04/2015, photo (D. et I. Naudon),

- Lussat/étang des Landes, 2 mâles chant. le 16/04/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, mâle chant. le 04/05/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, le 14/05/2015, photo (A. Vialle),

- Lussat/étang des Landes, mâle chant. le 28/05/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 mâles chant. le 05/06/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, mâle chant. du 01/07/2015 au 09/07/2015 (K. Guerbaa, A. Virondeau),

- Lussat/étang des Landes, 10 ind. (9 ind. 1A et + fem.+1A) le 10/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, G. Lacorre),

- Lussat/étang des Landes, 9 ind. (8 ind. 1A et +1A) le 11/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, G. Lacorre, C. Richer),

- Lussat/étang des Landes, 6 ind. 1A le 12/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, G. Lacorre),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 13/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier),

- Lussat/étang des Landes, 5 ind. 1A le 15/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, A. Roche),

- Lussat/étang des Landes, 5 ind. 1A le 16/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, M. Ruchon, J. Sowa, C. Esculier),

- Lussat/étang des Landes, 5 ind. 1A le 17/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, M. Ruchon, B. Roggy),

- Lussat/étang des Landes, 4 ind. 1A le 18/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, B. Roggy),

- Lussat/étang des Landes, mâle chant. le 19/08/2015 (J. P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, le 09/09/2015, photo (J.P. et L. Toumazet),



- Lussat/étang des Landes, 3 ind. 1A le 19/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, B. Roggy),
 - Lussat/étang des Landes, 3 ind. (2 ind. +1A, 1A) le 20/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton),
 - Lussat/étang des Landes, 5 ind. (2 ind.+1A dont 1 contrôle, 3 ind.1A dont 1 contrôle) le 21/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes, (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton),
 - Lussat/étang des Landes, 4 ind. (+1A, 3 ind.1A) le 22/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, B. Roggy),
 - Lussat/étang des Landes, 1A le 24/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, J. Yvernault),
 - Lussat/étang des Landes, 8 ind. 1A le 25/08/2015, 2 ind. bagués en Grande-Bretagne/camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, M. André, I. Mahu),
 - Lussat/étang des Landes, 2 ind. 1A le 26/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, M. André, C. Esculier),
 - Lussat/étang des Landes, 3 ind. 1A le 27/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, M. Ruchon),
 - Lussat/étang des Landes, 2 ind. 1A le 09/09/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa),
 - Lussat/étang des Landes, 3 ind. 1A le 26/09/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, M. André),
 - Lussat/étang des Landes, le 26/09/2015 (L. Ton).
- Haute-Vienne** – Limoges/Marais proche de la station d'épuration, mâle chant. du 28/04/2015 au 29/04/2015, photo et enregistrement du chant (N. Lagarde),
- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, le 14/04/2015, photo (Obslim./Leroy),
 - Limoges/Marais proche de la station d'épuration, 2 ind. + 1A (mâle et sp.) le 17/04/2015 (G. Labidoire),
 - Verneuil-sur-Vienne / parc des troubadours, mâle chant. le 30/04/2015, photo (N. Lagarde).
- Nicheuse rare et mentionnée seulement à l'étang des Landes cette année encore (2 chanteurs simultanés au maximum), cette petite fauvette aquatique est beaucoup plus abondante et largement répartie sur la région lors des 2 passages. Les 79 individus en migration postnuptiale capturés lors du camp de baguage de l'étang des Landes semblent constituer un nouveau record.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE
***Acrocephalus palustris* (0/0 – 1/1).**

Creuse – Lussat/étang des Landes, 1A le 16/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, Ch. Esculier).

Cette espèce qui avait fait l'objet d'une surprenante mention de nidification en 2010 dans le nord de la Creuse fournit à sa première mention validée par le CHR grâce à l'efficace équipe des bagueurs de l'étang des Landes.

ROUSSEROLLE TURDOÏDE
***Acrocephalus arundinaceus* (5/7 – 1/1).**

Creuse – Lussat/étang des Landes, 1A le 13/08/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier).

Toujours pas de concrétisation des velléités de réinstallation de l'espèce en tant que nicheuse sur l'étang des Landes...

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca*
(4/4 – 1/1).

Corrèze – Chanteix / le Bourg (Saint-Martial), le 20/04/2015 (J. Barataud).

La grande rareté des mentions limousines de cette espèce qui niche, dans notre pays, à l'est d'une ligne allant des Alpes maritimes au Contentin est toujours surprenante.

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata*
(4/4 – 6/6).

Haute-Vienne – Cieux / lande de Ceinturat, le 12/02/2015 (R. Jilet),

– Vaulry / Moulin de Rousset, du 16/10/2015 au 17/10/2015 (H. Bourdin),

- Flavignac / Cessaguet du 16/10/2015 au 15/11/2015, photo (N. Lagarde, P. Précigout et al.),

- La Roche-l'Abeille / lande de Saint-Laurent le 07/11/2015 au 28/12/2015 (J.



N. Lagarde

Vittier, A. Virondeau),

– Cieux/lande de Ceinturat le 23/12/2015 (D. Naudon),

– Gorre / lande de Massaloux du 14/12/2015 au 16/12/2015 (B. Labidoire).

2015 aura marqué un vrai retour pour cette espèce sédentaire, très sensible aux gels prolongés et dont la population atlantique (*Sylvia u. dartfordiensis*) atteint chez nous une limite orientale fluctuant au gré de la dureté des hivers. A côté de lieux classiques pour l'espèce (Monts de Blond et leur périphérie, lande de Saint-Laurent à la Roche l'Abeille-87) sont venus s'ajouter un autre site landeux géré par le CEN Limousin (lande de Massaloux) et le site de Flavignac où une Pitchou a tenu compagnie pendant un mois aux passionnés de l'observation des migrateurs, se cantonnant à une haie de ronces, ajoncs nains et fougères comme il y en a encore quelques unes sur ce secteur.

POUILLOT DE TYPE SIBÉRIEN
***Phylloscopus collybita ssp* (0/0 - 1/1).**

Corrèze – Davignac/L'arbre Fourrat, le 13/03/2015, photo (R. Petit).

Il s'agit de la première mention limousine de cette sous-espèce dont

les données françaises ont connu depuis le milieu des années 2000 une augmentation probablement due en partie aux progrès des ornithologues mais peut-être aussi à une modification en cours des voies de migration et d'hivernage (Dubois, 2015).

POUILLOT À GRANDS SOURCILS *Phylloscopus inornatus* (1/1 - 1/1).

Corrèze – Lagraulière/Marais du Brezou, le 15/10/2015 (J. Barataud).

À l'instar de la première, cette seconde apparition limousine est survenue en Corrèze. L'espèce est essentiellement contactée sur le littoral atlantique rarement à l'intérieur des terres où la pression d'observation est moins forte.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* (33/97 - 21/49).

Corrèze – Chanteix/le Bourg (Saint-Martial), le 07/04/2015 (J. Barataud).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 23/03/2015 (J.-P. Toumazet, F. Beignon),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 09/04/2015, baguée (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 7 ind. (mâle

+1A, fem.+1A, prob. mâle +1A et 4 ind.1A) le 30/09/2015, ind. 1A bagué en Allemagne, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 prob. mâles 1A le 01/10/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. le 01/10/2015 (J.-P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, 7 ind. (2 ind. 1A, 3 prob. mâles 1A et 2 prob. mâles +1A) le 02/10/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (K. Guerbaa, Q. Giraud),

- Lussat/étang des Landes, 7 ind. (mâle +1A, prob. fem. +1A, 5 ind. 1A dont 1 contrôlé) le 03/10/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (G. Pallier, K. Guerbaa, M. Ruchon),

- Lussat/étang des Landes, le 06/10/2015 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 11/10/2015 (A. Labrousse),

- Lussat/étang des Landes, mâle +1A le 17/10/2015, camp de baguage RNN de l'étang des Landes (K. Guerbaa, J. Yvernault).

Haute-Vienne – Limoges/Z.I. Magré, 2 mâles du 19/03/2015 au 20/03/2015 puis mâle du 21/03/2015 au 23/03/2015, photo (Ch. Mercier),

- Verneuil-sur-Vienne/Lagune de récupération des eaux à la bouteille-sud à Veyrac, 3 ind. (mâle, fem., Prob. Mâle) le 07/04/2015, photo (M. Buy),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, mâle ad. le 30/09/2015, photo (Ch. Mercier),



Ch. Mercier

- Limoges / Marais proche de la station d'épuration, type fem. le 01/10/2015, photo (D. et I. Naudon),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, mâle le 04/10/2015, photo (W-Nat/Naudon),

- Limoges/Marais de la basse, mâle ad. le 08/10/2015, contrôle sur photo : bagué en 2014 au Luxembourg (Ch. Mercier),

- Limoges / Marais proche de la station d'épuration, 4 ind. le 08/10/2015 (F. Desage),

- Limoges/Marais proche de la station d'épuration, 2 ind. mâle et fem. le 09/10/2015, photo (F. Faubert),

- Panazol/Marais de Morpiènas, mâle ad. le 10/10/2015, photo (Ch. Mercier),

- Limoges/Marais de la Basse, le 12/10/2015, photo (Ch. Mercier).

Grâce au camp de baguage de l'étang des Landes et à l'assiduité des observateurs limougeaux, 2015 a été marquée par un véritable "boom" des observations de rémiz. La prospection plus systématique des bassins de rétention d'eaux pluviales riches en massettes (*Thyphas* sp.) s'est avérée fructueuse et laisse augurer une poursuite de la hausse des observations de cette espèce dont les effectifs nicheurs en France se sont pourtant effondrés à tel point que l'espèce ne fait peut-être même plus partie de notre avifaune nicheuse ! Il faut, à ce sujet, remarquer l'apport de la photographie qui permet désormais la lecture sans capture des minuscules bagues métalliques posées sur les petits passereaux.

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana* (10/25 – 2/2).

Corrèze – Voutezac / Ceyrat, mâle 1A le 18/04/2015, photo (L. Ton, D. Crémoux,



L. Ton

A. Coriveau, J. Lafont, J.M. Célérier et al.).

Haute-Vienne – Vaulry / Moulin de Rousset, fem. le 03/05/2015 (H. Bourdin).

La baisse du nombre d'observations et du nombre d'individus contactés se confirme malheureusement pour cette espèce qui a déjà disparu de l'avifaune nicheuse limousine.

■ **Données acceptées pour l'année 2015 des espèces observées à des dates extrêmes (catégorie A).**

BIHOREAU GRIS *Nycticorax Nycticorax*.

Creuse – Lussat/étang des Landes, juv. le 04/12/2015 (K. Guerbaa).

MILAN NOIR *Milvus migrans*.

Corrèze – Aubazine/Moulin de Mercier, le 27/01/2015 et le 30/01/2015 (P. Marthon).

■ **Données acceptées pour l'année 2015 des espèces de catégorie C (Espèces introduites ayant fait souche).**

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis* (11/42 – 2/3).

Haute-Vienne – Nexon/La Mazaurie, le 26/02/2015 (M. Naudon),

– Ladignac-le-long/Étang de Ladignac-le-long, 2 ind. le 01/04/2015 et le 14/04/2015, photo (J. Vittier).

Des individus issus des populations férales continuent d'apparaître ici et là...

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis* (5/15 – 1/1).

Haute-Vienne – Le Palais-sur-Vienne/Le Bois brulé, le 18/01/2015 (Ph. Hubert, WNat).

Cet individu a été observé au même endroit et le même jour en 2014... Son origine captive ne fait aucun doute...

OUETTE D'EGYPTE *Alopochen aegyptiaca* (6/10 - 5/15).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 7 ind. le 17/06/2015 (K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Limoges/Landouge, 2 ind. le 11/02/2015 (F. Taboury),

- Isle/Bas-Verthamont, 2 ind. le 22/02/2015, photo (N. Lagarde),

- Bosmie-l'Aiguille/Bords de Vienne, 2 ind. le 13/03/2015 (N. Lagarde),

- Limoges/route d'Angoulême 2 ind. le 10/05/2015, photo (F. Yvonne via G. Labidoire).

Le nombre de données est assez élevé au premier abord, mais il s'agit souvent des mêmes individus revus à des endroits différents... Le groupe de l'étang des Landes est le plus conséquent observé à ce jour en Limousin, pour cette espèce.

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea* (11/20 – 7/14).

Corrèze – Sérandon/Gratte-Bruyère, le 11/03/2015 (A. Lamarche).

Creuse – Lussat/étang des Landes, du 27/09/2015 au 20/12/2015 photo (F. Desage, K. Guerbaa, J.P. et L. Toumazet et al),



N. Lagarde



– Lussat/étang des Landes, 3 ind. (2 mâles et fem.) le 26/12/2015 photo (J.P. et L. Toumazet et al),

– Ahun/étang de Chapeaubert le 27/12/2015, photo (A. Mathieu).

Haute-Vienne – Saint-Jouvent/étang des Bordes, 5 ind. le 17/01/2015 (M. Coq),

– Saint-Jouvent/étang des Bordes, 2 type fem. le 08/02/2015 (R. Gauthier),

– Bersac sur Rivallier/Villard, fem. le 08/05/2015 (Ph. Goursaud, obslim).

Cette espèce provient la plupart du temps (toujours ?) de captivité, même si certains individus observés à de bonnes dates de migrations nourrissent souvent l'espoir d'être tombé sur des individus sauvages...A ce titre, l'individu de Serandon, qui migrerait avec des cormorans, peut soulever des questions...

■ **Données acceptées pour l'année 2015 des espèces de catégorie E (espèces dont l'origine est probablement captive).**

OIE À TÊTE BARRÉE *Anser indicus* (0/0 - 1/1).

Corrèze – Aubazine/Étang du Coiroux, ad. le 25/03/2015, photo (P. Marthon).

L'espèce ne peut évidemment pas être

considérée autrement que provenant de captivité...

CANARD CAROLIN *Aix sponsa* (2/3 - 1/4).

Haute-Vienne – Limoges/Parc de l'Aurence, 4 ind. du 12/08/2015 au 18/10/15, photo (S. Touze, M. Maurice).

L'espèce ne peut évidemment pas être considérée autrement que provenant de captivité...

PERRUCHE À COLLIER *Psittacula krameri* (3/3 - 1/1).

Haute-Vienne – Saint-Yreix-la-Perche/Avenue Michel Gondinet le 05/11/2015, photo (J.M. Célérier).

Bien que l'espèce fasse souche dans les grandes agglomérations, cet individu sans aucun doute, est échappé de captivité.

PERRUCHE OMNICOLORE *Platycercus eximius* (0/0 - 1/1).

Corrèze – Egletons/Avenue des papes limousins, du 02/03/2015 au 29/03/2015 (O. Villa).

L'espèce ne peut évidemment pas être considérée autrement que provenant de captivité...

■ **Observation non homologuée de 2015.**

Le CHR rappelle que la non-homologation ne préjuge pas de l'identité de l'oiseau et encore moins de la compétence ou de la crédibilité de l'observateur. Elle est généralement induite par le manque d'éléments descriptifs, voire l'absence totale de description. Il est donc conseillé d'apporter le plus d'informations possibles même si l'identification semble aisée. Une photo peut parfois s'avérer insuffisante.

CYGNE DE BEWICK *Cygnus Columbianus*

Corrèze – Peyrelevade/Plan d'eau du Chammet, 2 ind. le 13/10/2015.

Bonne fiche avec description précise et sincère fournie par un observateur expérimenté. Mais l'observation d'oiseaux vus uniquement en vol, dans des conditions médiocres, sans pouvoir juger de la coloration du bec, laisse planer un doute sur l'identification, que l'observateur lui-même laisse transparaître.

SIZERIN FLAMMÉ *Carduelis flammea* (16/59 – 1/1).

Corrèze – Sérandon/Gratte-Bruyère, le 28/10/2015.

L'identification proposée se base uniquement sur la reconnaissance du cri, et dans le cas présent la description du cri est considérée insuffisante.

■ Observations homologuées des années antérieures.

Le CHR du Limousin prend toujours en compte les observations effectuées depuis la date de sa création le 01/01/2009.

■ Observation homologuée de 2010.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus*.

Creuse – Lussat/étang des Landes, type fem. le 10/10/2010, photo (Ch. Mercier).

■ Observation homologuée de 2014.

AIGLE CRIARD/POMARIN *Aquila clanga/pomarina*.

Haute-Vienne – Proximité de Bellac, le 02/10/2014 (A. Desternes).

La distinction entre Aigle criard et pomarin est délicate en particulier pour les oiseaux observés en migration.



Remerciements

Le CHR du Limousin remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à sa bonne marche :

- tous les observateurs de plus en plus nombreux qui sont à la base de son fonctionnement,
- tous les photographes qui ont bien accepté de mettre à disposition leurs clichés, souvent de remarquable qualité.
- Karim Guerbaa pour la transmission de ses données sur la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes, notamment celles de baguage,
- la SEPOL pour son soutien logistique et l'accès à sa base de données.

Bibliographie

COMMISSION AVIFAUNISTIQUE FRANÇAISE, 2011. *Liste 2011 des Oiseaux de France du Paléarctique Occidental Ornithos 18-3, I-XXVIII.*

DEUCEUNINCK B. & QUINTAINNE G. Canards et Foulques, **WARD A.** Cygnes, **DRONNEAU C.** Oies grises, **MAHEO R.** Bernaches -- **WETLAND INTERNATIONAL**, 2014. *Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernants en France à la mi-janvier 2013.*

DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. et YÉSOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé, 560 pages.

ISSA N. & MULLER Y. coord., 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* Delachaux et Niestlé, 1408 p.

REGLADE M-A. et al, 2015. *Les stationnements hivernaux du Busard pâle Circus macrourus en France (2006-2015).* Ornithos 22-6, p 312-325.

SEPOL, 1993. - *Atlas des Oiseaux Nicheurs en Limousin.* Editions Lucien Souny.

SEPOL, 2013. - *Atlas des Oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope, Mèze, 544 p.

SVENSSON L., MULLARNEY K. et ZETTERSTROM D., 2010. *Le Guide ornitho.* Delachaux et Niestlé.

Encyclopédie multimédia des oiseaux GEO. *A la découverte de tous les oiseaux d'Europe.* Editions 2004, Montparnasse multimédia..

Internet / multimédias :

- Site web : <http://www.faune-auvergne.org/>
- Site Web : <http://www.oiseaux.net/>
- Site Web du CHN : <http://www.chn-france.org/index.php>



SUIVI FAUCON PÉLERIN EN LIMOUSIN (87-23-19) BILAN DE LA SAISON 2014

Nicolas GENDRE & Arnaud REYNIER

Pour la cinquième année consécutive en Limousin, le suivi régional a été reconduit par la SEPOL et la LPO, avec l'aide technique des 3 services départementaux de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). En 2014, des données sont parvenues pour les 3 départements de la région Limousin : Haute-Vienne (87), Creuse (23) et Corrèze (19). Pour ce dernier département, une coordination départementale est en place depuis 2005 mais le réseau de surveillance se développe d'année en année.

Le territoire est partagé entre 2 coordinateurs : Nicolas GENDRE (SEPOL/LPO) coordonne pour la Haute-Vienne et la Creuse et Arnaud REYNIER (LPO19) pour la Corrèze.

La région Limousin est donc suivie dans son ensemble, ce qui permet de compléter les connaissances au niveau national (nombre de couples et de jeunes à l'envol).

■ Département de la Creuse (23) :

Coordinateur : Nicolas GENDRE (SEPOL/LPO), en lien avec le Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

2014 est la cinquième année consécutive

de coordination départementale en Creuse.

La prospection et le suivi sont légèrement supérieurs à 2014 pour ce département, notamment avec la poursuite de l'engagement de l'ONCFS et la montée en puissance de leur investissement.

15 sites potentiellement favorables (sites rupestres, dont 1 accueillant un mur d'escalade en activité, 1 pont SNCF et majoritairement des carrières dont une partie est en activité) ont été prospectés.

13 sites étaient occupés et 11 ont été intégralement suivis.

Pour les deux autres sites, le succès de reproduction n'a pas pu être déterminé (ponte non suivie à cause de visites trop espacées ou impossibles) ils sont donc considérés comme non suivis, selon la LPO Mission Rapaces.

11 couples ont pondu.

4 couples ont échoué après la ponte.

7 couples ont produit 15 jeunes à l'envol : 1 couple avec 1 jeune à l'envol, 4 avec 2 jeunes et 2 avec 3 jeunes.

A signaler que le couple nichant sur le pont SNCF a pu enfin mener sa reproduction à terme avec un jeune à l'envol. Le site de Jupille (site d'escalade)



a été occupé cette année avec deux jeunes à l'envol.

L'effectif départemental est estimé à 13-18 couples. Ce département reste sous-prospecté. La mobilisation des ornithologues locaux et l'augmentation de l'investissement de l'ONCFS devraient permettre d'améliorer le suivi.

Merci aux 9 agents du service départemental Creuse de l'ONCFS (COLOMB Jean-Michel, DETEIX Alain, GRELLIER Dorothee, LABLONDE Stéphane, LECRIVAIN Jean-Pierre, MAGHIN Rémi, MASSON Thierry, MATHIEU Sébastien & YVERNAULT Jérôme) et aux bénévoles (BOURDIN Hugo, DESPLACES Robert, MORZYNSKI Dominique & TOUMAZET Jean-Pierre) pour les données transmises. Ils ont passé 25 journées / homme à ce suivi, dont l'ONCFS 23 (20 jours pour 11 sites).

■ Département de la Haute-Vienne (87) :

Coordinateur : Nicolas GENDRE (SEPOL/LPO), en lien avec le Service

Département de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

2014 : également cinquième année consécutive de coordination en Haute-Vienne.

Aucun couple n'était présent en période de reproduction cette année à la Cathédrale de Limoges, cependant un immature y a été observé en mars.

38 sites potentiellement favorables (sites rupestres, dont 1 accueillant un mur d'escalade en activité, et majoritairement des carrières dont une partie est en activité) ont été prospectés.

30 sites occupés ont été contrôlés et 28 suivis.

2 sites sont considérés comme non suivis car, pour l'un (falaise naturelle), le nombre de jeunes à l'envol n'a pu être déterminé et pour l'autre (nouveau site), l'aire de reproduction n'a pu être trouvée mais un couple était présent.

27 couples ont pondu et un a échoué avant ce stade.

6 couples ont échoué au-delà de la ponte.

21 couples ont produit 54 jeunes à l'envol (contre 44 en 2013) : 2 couples avec 1 jeune à l'envol, 6 avec 2 jeunes, 12 avec 3 jeunes & 1 avec 4 jeunes. Ce résultat est plutôt très satisfaisant, notamment en comparaison à 2013 suite aux conditions météorologiques exécrables du printemps (notamment en avril et mai).

Concernant le site rupestre abritant le mur d'escalade, la collaboration entre la SEPOL et le Club Alpin Français s'est poursuivie, permettant l'envol de 2 jeunes. Des efforts communs de surveillance et d'information ont été menés afin d'éviter tout dérangement et rappeler l'interdiction de grimpe au printemps.

L'effectif départemental estimé est maintenu à l'estimation de 2013 : 32-42 couples. Un travail de prospection des sites potentiellement favorables et une meilleure assiduité dans le suivi des sites (durant l'ensemble de la période favorable) permettraient d'affiner cette estimation de la population départementale et de mieux appréhender le nombre de jeunes à l'envol.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de l'investissement important du Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 87.

Merci aux 41 surveillants : 9 Techniciens de l'ONCFS 87 (CHAUME Jean, COLMAN David, GOURSAUD Philippe,

FAUBERT Frédéric, HERBAUD Michaël, LEBRETON Alexis, RIGAUD Philippe, SERIEYS Richard & TIXIER Alain) mais aussi : ANDRE Mathieu, BIARNEIX Etienne (CEN Limousin), BOULESTEIX Pascal, BOURDIN Hugo, BUTIN Yves (Indre Nature), CELERIER Jean-Michel, CHATTON Thomas (Indre Nature), COQ Michel et MARTIN Jacqueline, DUPONT Didier, GENDRE Christian, GENDRE Nicolas, GRUGIER Yvan (CEN LIMOUSIN) HUBERT Philippe, JOFFRE Patrick, LABIDOIRE Guy (CEN Limousin & LPO), LAFOREST Nathalie, LAGARDE Nicolas, LAMOUREUX Jean-Claude, LANGENBACH Jean-Claude, LECHEVALLIER Jacques, MINJOULATREY Joël et CHATAIN Emilie, MORELON Stéphane, NAUDON David, NAUDON Isabelle, OLLIER Jean-Paul, TABOURY Franck, THOMAS Frédéric, TULOUP Yves, VIRONDEAU Anthony & VITTIER Julien), pour les données transmises, pour cela ils ont passé environ 55 journées / homme à ce suivi, dont environ 280 heures pour l'ONCFS (35 jours pour 27 sites).

■ Département de la Corrèze (19) :

Coordinateur : Arnaud REYNIER (LPO Corrèze), en lien avec la SEPOL et le Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

En 2014, 62 sites rupestres et 1 site urbain ont été inventoriés en Corrèze. Ce dernier était fréquenté uniquement en dehors de la période de reproduction et aucune nidification n'a donc été constatée cette année, mais la présence du couple dans le nichoir depuis deux



ans à de nombreuses reprises laisse espérer une future reproduction.

Sur les 62 sites rupestres inventoriés, 42 ont été contrôlés par une vingtaine de surveillants en 2014.

41 sites étaient occupés par le Faucon pèlerin, 7 en carrières, dont 4 sont en activités.

3 couples sont présents dans la vallée de la Corrèze sur une distance de moins de 3 kilomètres.

Sur ces 3 sites, 1 échec a été constaté en présence d'un couple de Grand-duc d'Europe et 2 cas de reproduction réussie : 2 jeunes à l'envol en présence d'un couple de Grand corbeau, 2 jeunes à l'envol sur le dernier site, les pèlerins ayant niché dans un autre nid de Grand corbeau.

1 autre échec a été constaté et avéré par la présence de 3 œufs abandonnés.

24 couples ont donc réussi leur reproduction sur les 34 couples suivis. Le Grand-duc d'Europe progresse en Corrèze et peut ainsi provoquer l'échec

de la reproduction du Faucon pèlerin. Le Grand corbeau peut parfois concurrencer le Faucon pèlerin, même si ce dernier utilise régulièrement les anciens nids de celui-ci.

Au total, 46 jeunes se sont envolés en 2014 : 8 couples à 1 jeune à l'envol, 10 avec 2 jeunes, 6 avec 3 jeunes à l'envol et aucun couple avec 4 jeunes à l'envol et cela depuis deux ans. Une augmentation de 12 jeunes est donc notée par rapport à 2013 (34 jeunes).

Obtenir un bilan précis de l'ensemble des sites dans un département escarpé demande beaucoup de temps, de patience et de kilomètres à parcourir pour contrôler tous les sites. Nous y parvenons, grâce à la motivation et à la mobilisation de 22 bénévoles. Il est également important de souligner le partenariat avec le service départemental Corrèze de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, qui mobilise 5 agents pour suivre plusieurs sites. 335 heures (soit 48 jours) ont été consacrées à la surveillance du Faucon pèlerin en Corrèze, dont 140 heures par l'ONCFS 19 (20 jours pour 17 sites suivis). Le bilan 2014 reste un bilan entièrement satisfaisant avec 46 jeunes à l'envol.

Un grand merci à l'ONCFS 19 (DILLENSCHNEIDER David, SEMBLAT Claude, SAINT-LEGER Xavier, TOURNADOUR Michel...) et à tous les observateurs bénévoles de la SEPOL et de la LPO Corrèze qui ont permis de suivre ce magnifique rapace en Corrèze.

Bénévoles : MARTHON Pierre, TON Louis, EYMARD Pascal, BORDE Henry, BESLOU Maurice, NONIQUE DESVERGNES Gérard, SOULIER Pierre, FARA Frédéric, RAT Patrice, CHAILLOU Anthony, ANDRE Mathieu, LAMARCHE Aurore, JILET Raphael, ROGGY Brice, CAUCAL Gabriel, PAPPALARDO Clément, PASQUET Olivier, LABIDOIRE David, VIRONDEAU Anthony (Salarié de la SEPOL), DURAND Christelle et Dominique.

Bilan régional Limousin 2014 :

Pour cette cinquième année de suivi régional, 97 sites ont été prospectés dont 85 étaient occupés par le Faucon pèlerin en 2014. 115 jeunes à l'envol ont été dénombrés par l'ensemble des surveillants, dépassant ainsi 2010, la meilleure année depuis la mise en place de la coordination régionale, avec 111 jeunes à l'envol pour 68 sites suivis (prospection moindre par rapport à 2014). Au moins 128 journées / homme ont été consacrées au suivi de cette espèce.

Cette année 2014 a été marquée par l'organisation d'une rencontre avec les 3 services départementaux et la direction interrégionale de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (nous remercions vivement Christelle BELLANGER de la Délégation interrégionale Poitou-Charentes-Limousin ONCFS pour son travail de coordination), la SEPOL et la LPO. La convention régionale liant les partenaires (SEPOL, LPO, LPO Corrèze et l'ONCFS) devra être mise à jour prochainement.

Cette année, le bilan 2013 de ce suivi régional a été publié dans EPOPS, la revue de la SEPOL. Désormais, le bilan annuel sera ainsi publié dans cette revue. Un bilan provisoire 2014 a été présenté lors de l'Assemblée Générale de la SEPOL le 29 novembre 2014 à Uzerche.

L'absence de reproduction sur les édifices régionaux est encore à noter cette année.

Le site FALPER Limousin, hébergé gracieusement par la SEPOL, a permis de structurer le réseau et facilite la prospection. Chaque observateur est invité à utiliser la base de données en ligne existante et à indiquer les sites suivis sur le site FALPER Limousin.

Le projet entamé en 2013 d'une protection réglementaire, notamment grâce à l'outil juridique Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, a malheureusement peu avancé malgré notre mobilisation, hormis une réunion organisée par la DDT 23. Un travail très important avait été réalisé en 2013 par l'ONCFS, en lien avec la SEPOL, la LPO et avec la collaboration du CEN Limousin.

Grâce à la coordination régionale mise en place depuis 2010, l'estimation de la population nicheuse du Faucon pèlerin en Limousin est ajustée annuellement. L'année 2013 reste l'année de référence avec 91-111 couples.

Enfin, cette synthèse ne pourrait être élaborée sans l'investissement de l'ensemble des surveillants bénévoles et des techniciens de l'ONCFS et nous les en remercions vivement.

ANALYSE DES DONNÉES DE LA STATION STOC-CAPTURE DU MARAIS DU CHÉZEAU À LEYRAT (23) PÉRIODE 2004 - 2012

Etienne DUPOUX



Mésange charbonnière — E. Lagandogne

■ Introduction :

Depuis 1996, le marais du Chézeau, site devenu propriété du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, fait l'objet d'un suivi ornithologique par baguage, dans le cadre du programme national : Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Ce dernier est coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle et a pour objectif de connaître l'évolution des passereaux communs. Le marais du Chézeau est une mégaphorbiaie partiellement boisée en fond de vallon, sur la commune de

Leyrat dans l'extrême nord-est de la Creuse. Pour plus de détails sur le site, on se référera à l'article de NORE T. et al (2008), paru dans le numéro 74 de la revue EpopS.

■ Matériel et méthode

Le protocole STOC-capture est basé sur la répétition, plusieurs années de suite et sur le même site, d'un protocole standardisé d'échantillonnage par capture-marquage-recapture. Il s'agit de disposer environ 10 filets japonais de mailles de 16mm et de 12 mètres de long par surface de deux hectares

(près de 300 mètres de filets pour le site du marais du Chézeau), sur un habitat globalement stable. Dans notre cas, le marais se boise progressivement (saules, petits chênes) depuis le début du suivi, mais reste un milieu relativement ouvert. Trois sessions de captures sont réparties entre fin avril et début juillet, bien réparties sur la période et à des dates similaires chaque année. Une session dure de l'aube au tout début d'après-midi. Les filets sont visités toutes les demi-heures pour démailler et baguer les oiseaux. Après avoir identifié l'espèce et bagué l'oiseau, le sexe et l'âge sont déterminés. La présence d'une plaque incubatrice ou d'une protubérance cloacale est notée, témoignant de l'état sexuel de l'oiseau. Les mesures biométriques de poids et de longueur d'aile sont prises, puis l'oiseau est relâché à proximité immédiate de son lieu de capture.

Les données sont ensuite informatisées et envoyées au Muséum pour alimenter les analyses au niveau national. Il est toutefois intéressant de réaliser aussi un bilan pour un site particulier. Cet article reprend l'ensemble des données de baguage et de contrôle des oiseaux capturés de 2004 à 2012, soit neuf ans de suivi.

■ Résultats

• Les espèces capturées et les effectifs totaux

Tableau I : Nombre de captures par session de 2002 à 2012

Session	Nombre de captures	Pourcentage
1	738	31,9 %
2	690	29,9 %
3	883	38,2 %
TOTAL	2 311	100 %

Tout d'abord, nous pouvons remarquer dans le Tableau I que les deux premières sessions de captures (celle de début mai et celle de début juin) totalisent

Tableau II : Effectifs capturés de 2004 à 2012

Espèces	Total	Espèces	Total
Fauvette à tête noire	710	Locustelle tachetée	5
Pouillot véloce	226	Roitelet à triple bandeau	4
Merle noir	158	Roitelet huppé	4
Fauvette des jardins	154	Pouillot fitis	3
Mésange charbonnière	117	Grosbec-casse-noyaux	2
Fauvette grisette	108	Pie-grièche écorcheur	2
Rougegorge familier	102	Pipit farlouse	2
Troglodyte mignon	58	Rougequeue à front blanc	2
Rossignol philomèle	54	Sittelle torchepot	2
Bruant jaune	45	Tourterelle des bois	2
Mésange bleue	37	Chardonneret élégant	2
Grive musicienne	35	Corneille noire	1
Mésange à longue queue	34	Epervier d'Europe	1
Accenteur mouchet	33	Gobemouche gris	1
Pinson des arbres	31	Mésange boréale	1
Hypolaïs polyglotte	24	Pic épeichette	1
Mésange nonnette	21	Pigeon ramier	1
Pic épeiche	11	Pouillot siffleur	1
Grimpereau des jardins	9	Rougequeue noir	1
Martin-pêcheur d'Europe	8	Rousserolle effarvatte	1
Geai des chênes	7		

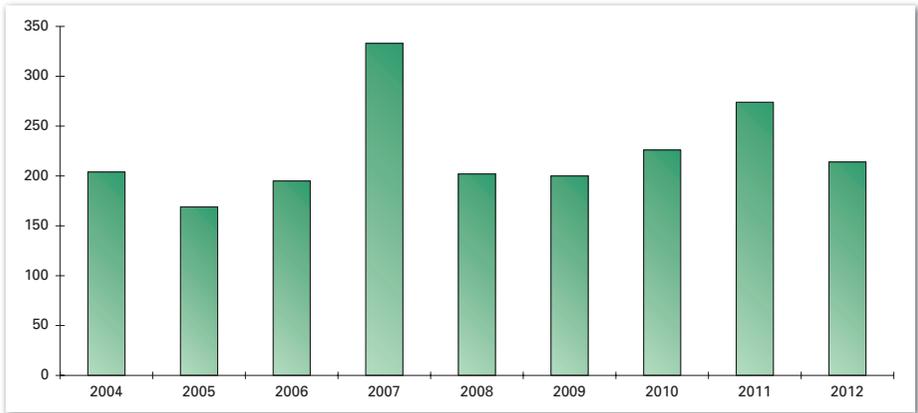


Figure 1 : Nombre d'individus capturés par an, toutes espèces confondues

un nombre de captures assez proche (environ 30%), et que la dernière session de juillet est nettement plus riche avec 38%. Ceci s'explique notamment par une présence importante des juvéniles de première année sortis des nids. Entre 2004 et 2012, 40 espèces différentes ont été capturées pour un total de 1952 captures (contrôles intra annuels exclus). La fauvette à tête noire est de loin l'espèce la plus capturée avec 710 oiseaux, comme le montre le Tableau II. La Figure 1 montre que le nombre d'individus capturés chaque année oscille autour de 200, avec 2005 comme plus mauvaise année (169 individus capturés) et 2007 comme meilleure année (333 individus capturés). Si on ajoute une régression linéaire, son équation est $y = 4,7333x + 200,44$ et R^2

$= 0,0679$. La tendance est donc à une très légère augmentation des effectifs, éventuellement due à la fermeture du milieu pouvant profiter à certaines espèces généralistes ou de milieux boisés. Nous commenterons ci-après les évolutions par espèce.

Seules sept espèces atteignent des effectifs moyens annuels supérieurs à 10 individus différents capturés (Tableau III). La fauvette à tête noire est encore de loin l'espèce la plus abondante.

Ces espèces peuvent être considérées comme le cœur du peuplement avifaunistique du marais du Chézeau, ce sont les espèces dominantes. Nous écarterons la Mésange charbonnière car ses effectifs sont trop variables (4 années avec moins de dix individus et une année avec 50 !), car les familles

Espèces	Moyenne annuelle du nombre d'individus capturés	Moyenne annuelle du nombre d'adultes capturés
Fauvette à tête noire	79	63
Pouillot véloce	25	16
Merle noir	18	15
Fauvette des jardins	17	15
Mésange charbonnière	13	3
Fauvette grisette	12	11
Rougegorge familier	11	5

errantes dès le début de l'été viennent augmenter les effectifs sans qu'il s'agisse d'une reproduction locale. On note d'ailleurs pour cette espèce une faible moyenne du nombre d'adultes capturés. Peu d'adultes de Rougegorges sont capturés, mais ses effectifs sont plus constants entre les années.

La Locustelle tachetée, espèce phare du site mais rare, ne fait pas partie des oiseaux communs du marais. Sa présence reste toutefois un indicateur par rapport à l'état de la mégaphorbiaie.

• Tendances temporelles par espèce

Les graphiques suivants témoignent de l'évolution du nombre d'adultes et du nombre de juvéniles au cours de la période 2004-2012. L'indice de fécondité est défini comme le nombre de jeunes capturés divisé par le nombre d'adultes capturés par an. Il donne une indication sur le succès reproducteur.

Fauvette à tête noire

Pour la fauvette à tête noire, on note une nette progression du nombre d'adultes, malgré une chute en 2008-2009. Les

printemps 2008 et 2009 furent très maussades (très pluvieux avec même des vagues de froid) : la quasi absence de reproduction s'est répercutée sur l'effectif des +1A de 2009, et il est probable d'assister à une nouvelle chute en 2013.

Le nombre de juvéniles stagne entre 10 et 20, Cette stagnation, alors que le nombre d'adultes augmente, pourrait s'expliquer par plusieurs hypothèses :

- Un « afflux » d'adultes non reproducteurs, induits par une fermeture du milieu qui leur est propice, sachant que l'environnement est constitué de grandes parcelles de cultures avec une offre alimentaire pauvre. Le marais du Chézeau pourrait alors être un site fréquenté pour la recherche de nourriture par des couples nichant dans les quelques haies à proximité du site.

- Une « saturation du milieu » en fauvette à tête noire, avec donc plus de compétition intraspécifique pour l'accès à la nourriture et donc moins de jeunes élevés par nichées. Cette concentration pourrait s'expliquer par la pauvreté des



J.P. Tourmazet

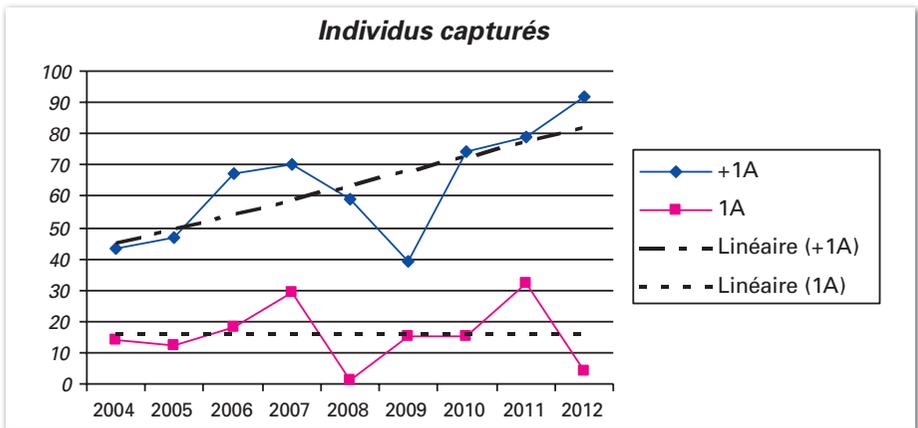


Figure 2 : Evolution du nombre d'adultes et de juvéniles de Fauvette à tête noire capturés entre 2004 et 2012

milieux alentours en sites de nidification. Cette seconde hypothèse est appuyée par les résultats du cadrat effectué sur le même site (NORE T, 2008) qui donne 4,2 couples pour 10 hectares, densité largement supérieure à plusieurs autres références bibliographiques limousines. T. NORE mentionne d'ailleurs que les cantons sont très rapprochés et que « la concurrence territoriale se manifeste par de nombreux chants simultanés ». Dans tous les cas, le rôle de refuge du marais du Chézeau est avéré pour la

fauvette à tête noire, mais l'espèce n'est pas celle qui obtient le meilleur succès reproducteur. L'indice de fécondité tend même à diminuer. Cet exemple montre bien, que malgré la présence de sites protégés très favorables, la dégradation de l'environnement immédiat défavorise globalement l'espèce. La gestion future du site, notamment via la réouverture du milieu, pourrait alors avoir un impact moindre en termes de succès de reproduction locale de la fauvette à tête noire, même si elle entraîne une diminution du nombre d'adultes.

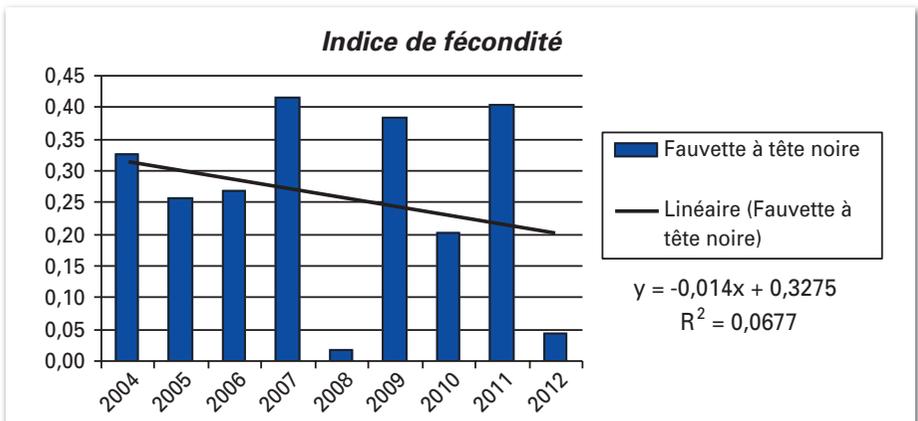


Figure 3 : Evolution de l'indice de fécondité chez la Fauvette à tête noire entre 2004 et 2012

Fauvette des jardins

On observe aussi pour cette espèce une nette progression du nombre d'adultes, couplée à une baisse évidente du nombre de juvéniles, entraînant une forte chute de l'indice de fécondité. Là encore, le rôle de refuge du marais du Chézeau apparaît, les fauvettes des jardins en âge de se reproduire ne

trouvant probablement plus assez de lieux propices alentour. Les résultats montrent que cette espèce est fragile. Le Chézeau ne fait malheureusement pas office de « population source », et c'est le paysage global qu'il faudrait restaurer. De plus, cette espèce semble connaître une faible régression à l'échelle du Limousin (SEPOL 2013, Atlas des Oiseaux du Limousin).

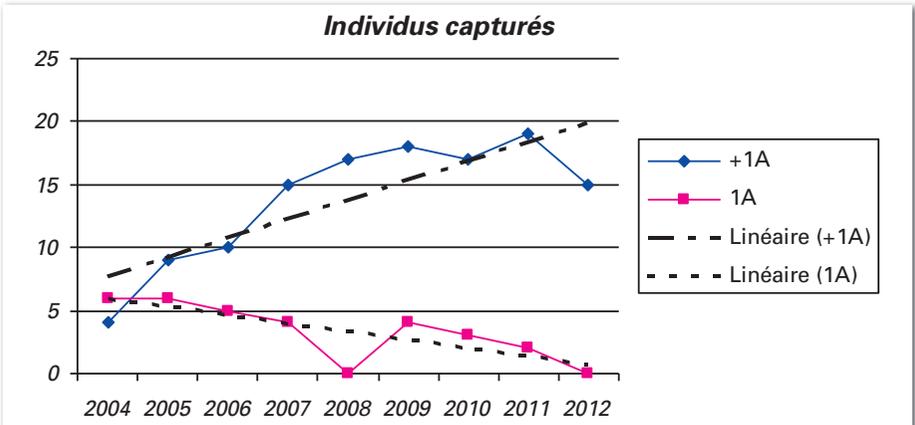


Figure 4 : Evolution du nombre d'adultes et de juvéniles de Fauvette des jardins capturés entre 2004 et 2012

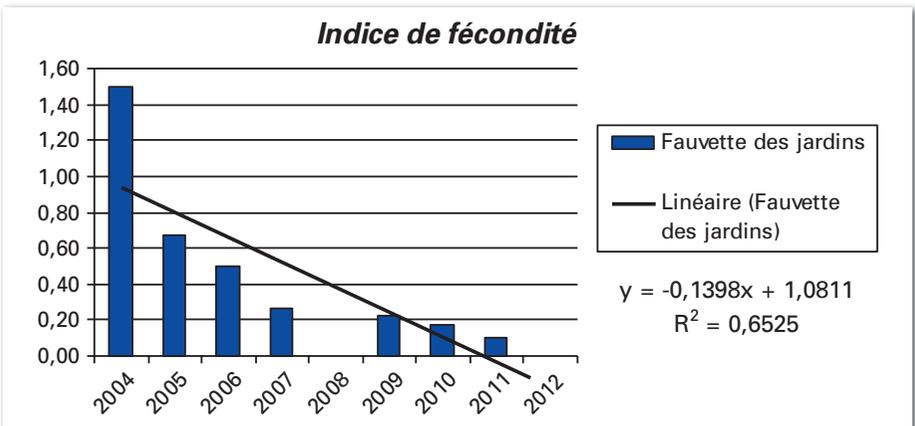


Figure 5 : Evolution de l'indice de fécondité chez la Fauvette des jardins entre 2004 et 2012

Fauvette grisette

Contrairement aux deux fauvettes précédentes, le nombre d'adultes et de juvéniles capturés est globalement stable depuis 2004. L'effectif des juvéniles reste très bas, et l'indice de fécondité, presque toujours en dessous de 0,20, est aussi extrêmement faible. Il est possible que le marais du Chézeau constitue une « population puits » pour cette espèce.



Fauvette grisette — Mark Kliner

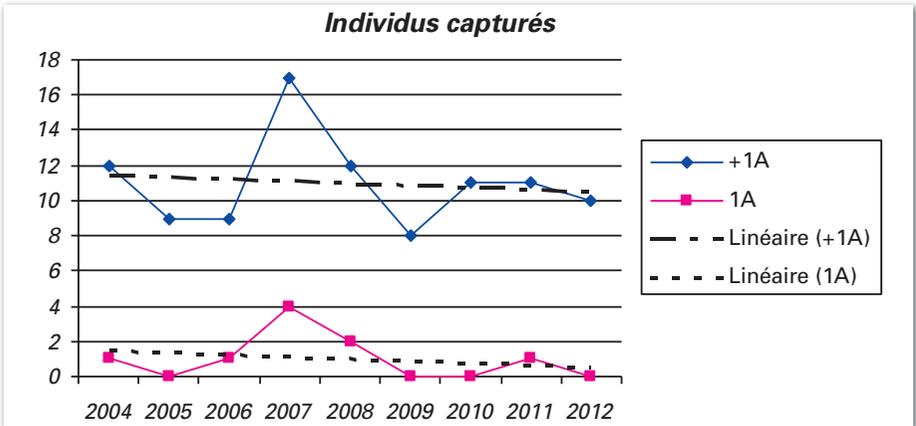


Figure 6 : Evolution du nombre d'adultes et de juvéniles de Fauvette grisette capturés entre 2004 et 2012

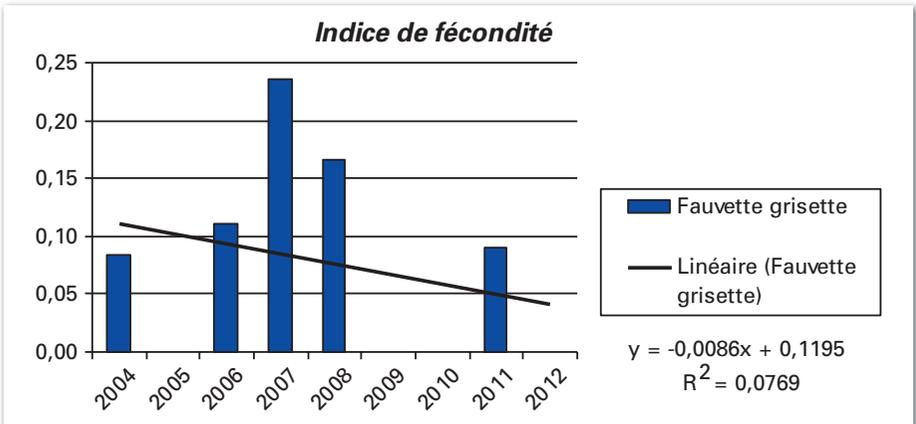


Figure 7 : Evolution de l'indice de fécondité chez la Fauvette grisette entre 2004 et 2012



Pouillot véloce — Andreas Trepte — www.photo-natur.de.

Pouillot véloce

Le Pouillot véloce connaît une évolution favorable depuis une décennie, même si l'augmentation est soumise à de fortes

fluctuations, mais continue depuis 2008.

Il y a une croissance du nombre d'adultes et de juvéniles élevés, et une tendance à la hausse de l'indice de fécondité, qui

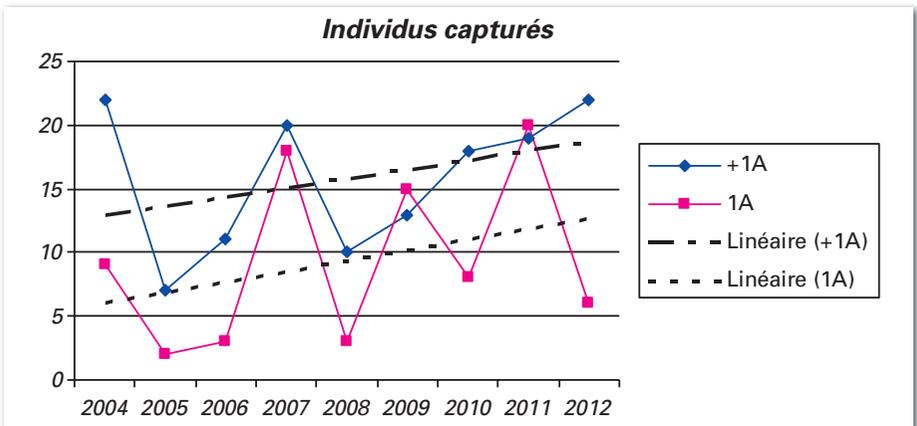


Figure 8 : Evolution du nombre d'adultes et de juvéniles de Pouillot véloce capturés entre 2004 et 2012

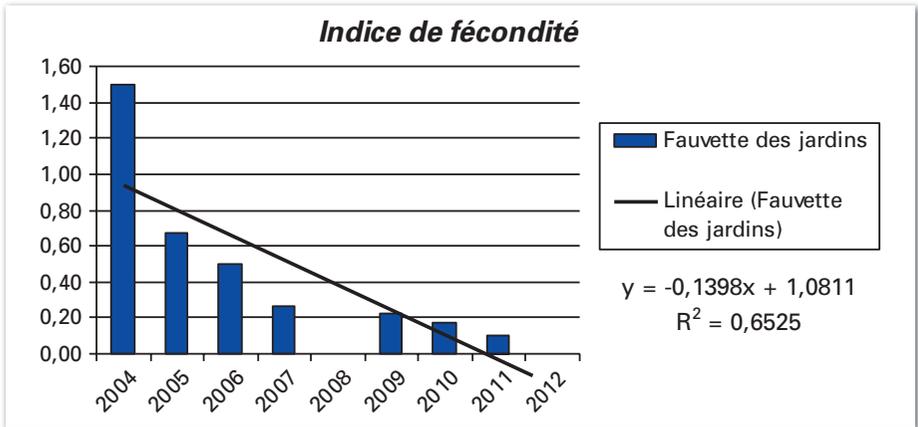


Figure 9 : Evolution de l'indice de fécondité chez le Pouillot véloce entre 2004 et 2012

reste inférieur à 1. En forêt de Sénart (HENRY P-Y, 2011), il est compris entre 1 et 3 ce qui montre la marge possible en termes de succès reproducteur si le milieu se boise davantage.

Nous pouvons mettre en relation ces résultats avec le boisement en cours du milieu qui lui profite. Les effectifs sont loin d'être au niveau de ceux de la Fauvette à tête noire, le milieu n'est

pas « saturé » en pouillots véloces. Ces derniers semblent aussi avoir de plus grands territoires (NORE T, 2008). A terme, on pourrait s'attendre à une stabilisation des effectifs. Une ouverture du milieu provoquerait assurément une chute de ses effectifs. C'est une espèce qui apparaît en baisse modérée depuis 2002 (résultat STOC-EPS Limousin), mais stable depuis 20 ans.



E. Lagandogne

Merle noir

La situation du merle noir est plus ambiguë. Alors, qu'il y a une baisse

nette du nombre d'adultes, le nombre de juvéniles reste stable mais en dessous de 5 captures annuelles. L'indice de

fécondité montre une très légère hausse. Cependant, l'année 2007 fut très bonne

avec un indice de fécondité proche de 0,40 et il baisse progressivement depuis.

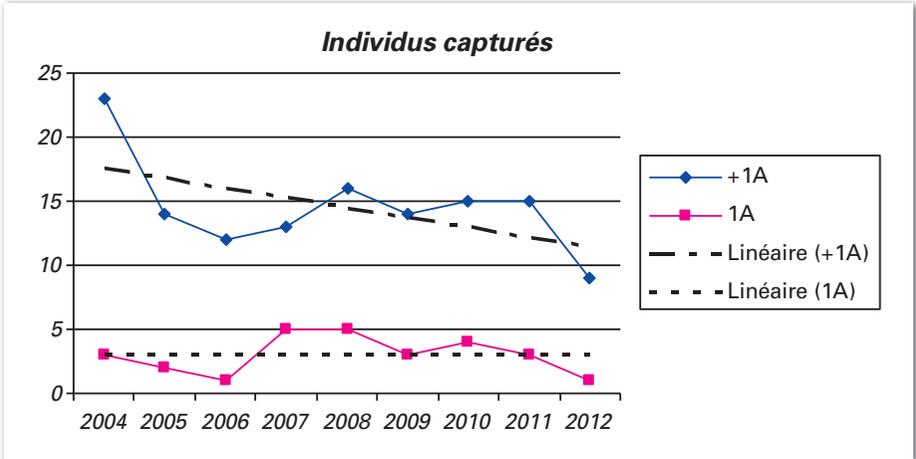


Figure 10 : Evolution du nombre d'adultes et de juvéniles de Merle noir capturés entre 2004 et 2012

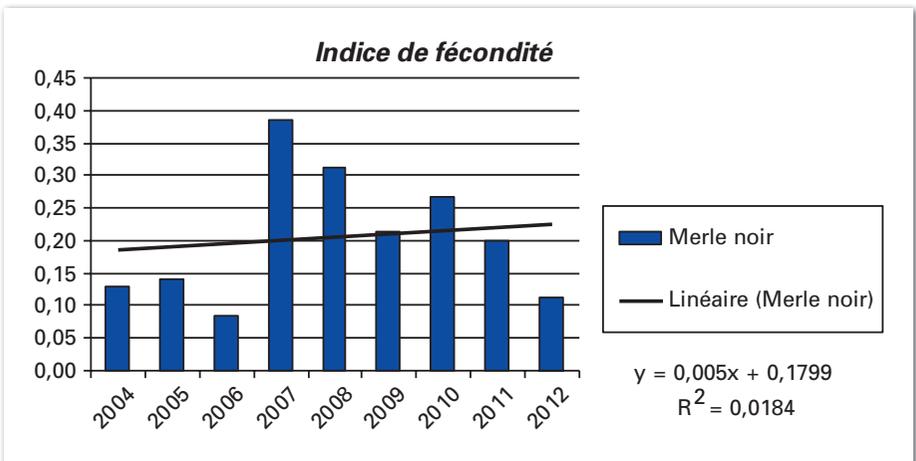


Figure 11 : Evolution de l'indice de fécondité chez le Merle noir entre 2004 et 2012

Rougegorge familier

Malgré une apparente stabilité des effectifs capturés, une baisse s'observe depuis 2008 pour les adultes et logiquement depuis 2009 pour les juvéniles. Cette baisse correspond précisément à celle exprimée par le STOC-EPS régional avec un déclin ces dernières années (SEPOL, 2014). L'indice de fécondité est parfois record et atteint 7 juvéniles pour un adulte en 2011. Il pourrait y avoir un « afflux » de juvéniles extérieurs au site, attirés



E. Lagandogne

par la présence de nourriture ou le rôle « refuge ». Dans tous les cas, cette tendance peu réjouissante des dernières années est à surveiller aussi bien localement que régionalement.

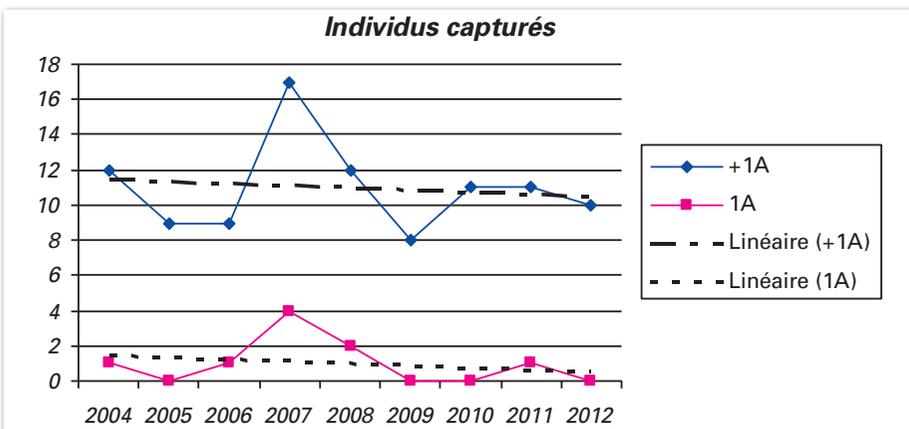


Figure 12 : Evolution du nombre d'adultes et de juvéniles de Rougegorge familier capturés entre 2004 et 2012

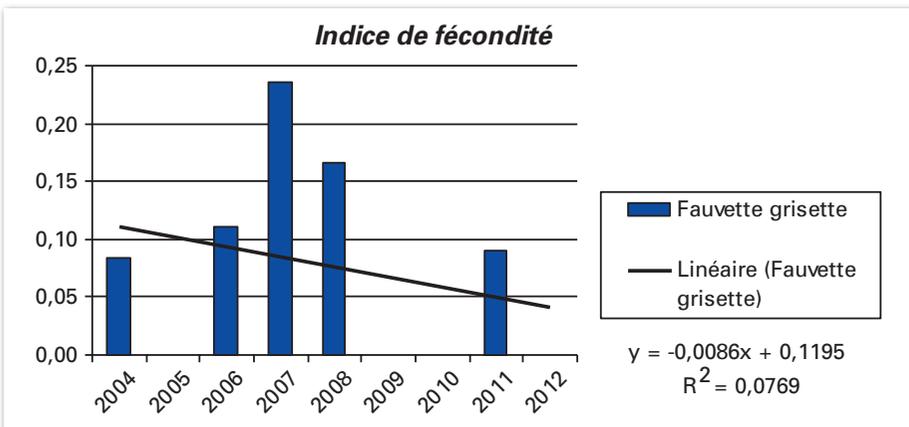


Figure 13 : Evolution de l'indice de fécondité chez le Rougegorge familier entre 2004 et 2012

Le cas d'autres espèces bien représentées

Le troglodyte mignon compte parmi les espèces moins fréquentes qui ont un indice de fécondité témoignant d'une reproduction locale : entre 0,3 et 0,8 juvénile par adulte.

Le cas de l'accenteur mouchet est similaire mais les années sont beaucoup plus irrégulières (avec 4 années sans juvéniles), et les totaux de captures sont en baisse depuis 2004.

Le rossignol philomèle, dont les totaux de captures ne dépassent pas 10 par an, a connu en 2011 et 2012 ses deux plus mauvaises années, et aucun juvénile n'a été capturé.

Les mésanges (bleue, charbonnière, à longue queue et nonnette), dont les



Rosignol philomèle – Orchi

adultes sont capturés en effectifs très variables suivant les années, utilisent le site en famille pour se nourrir, ce qui conduit ponctuellement aux captures de nombreux juvéniles.

Le pinson des arbres et l'hypolaïs polyglotte sont présents régulièrement (totaux annuels toujours

inférieurs à 10), mais seulement deux et un jeunes respectivement ont été capturés pour les 9 années étudiées.

La locustelle tachetée, oiseau « phare » du marais, n'a été capturée qu'en 2005, 2009 et 2010, avec respectivement deux, un et deux individus. Il s'agissait toujours de mâles avec présence d'une protubérance cloacale, mais la reproduction n'a pu être prouvée par le suivi au cours de la période 2004-2012.

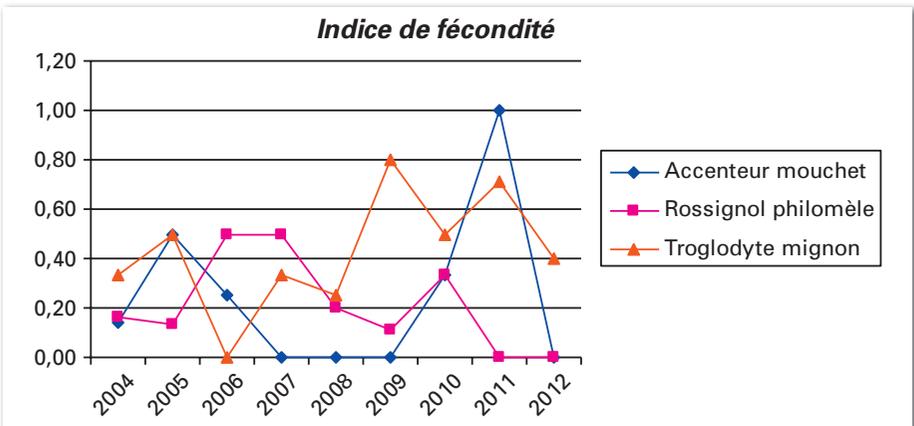


Figure 14 : Evolution de l'indice de fécondité chez l'Accenteur mouchet, le Rossignol philomèle et le Troglodyte mignon entre 2004 et 2012

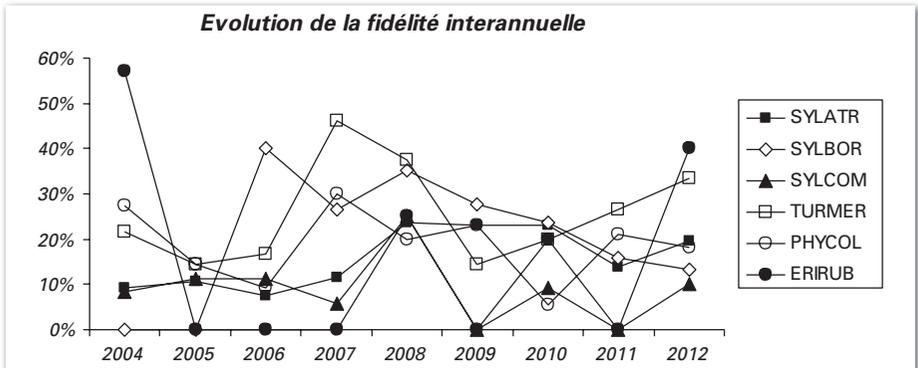


Figure 15 : Evolution de la fidélité inter annuelle pour les espèces les plus capturées, de 2004 à 2012

• Taux de contrôle inter annuelle

Le taux de contrôle inter annuelle peut être appréciée, chaque année, par le nombre d'adultes contrôlés durant l'année et bagués une année antérieure, par rapport au nombre d'adultes différents capturés durant l'année. Les juvéniles ne sont pas pris en compte car forcément nouveaux pour l'année. Au-delà de la notion de fidélité, cet indice est aussi dépendant de la survie des oiseaux d'une année sur l'autre.

Le Tableau IV nous indique qu'en moyenne 10 à 25 % des adultes capturés une année X se sont déjà probablement reproduits sur le site, en tous cas y étaient déjà présents une année antérieure.

Le Merle noir obtient le meilleur taux de contrôle avec une moyenne d'un

quart des adultes déjà capturés une année précédente. On peut suspecter un bon taux de survie de l'espèce. La deuxième espèce la plus fidèle des six étudiées est la fauvette des jardins, mais le taux de contrôle a chuté depuis 2011. La réduction constante du nombre des juvéniles en est probablement une cause. Le taux de contrôle reste globalement stable pour la Fauvette à tête noire et le Pouillot véloce. Chez la Fauvette grisette, il fluctue fortement mais reste basse, autour de 10 %, si l'on exclut l'année 2008. Pour le Rougegorge, plus d'une année sur deux, on ne revoit pas d'oiseaux antérieurs. Cela pourrait être dû à des conditions d'hivernage localement difficiles pour l'espèce, car il ne semble pas y avoir de lien avec les effectifs de juvéniles l'année qui précède un taux nul.

Tableau IV : Taux de contrôle inter annuelle des espèces les plus capturées de 2004 à 2012

Année	Fauvette à tête noire	Fauvette des jardins	Fauvette grisette	Merle noir	Pouillot véloce	Rougegorge familier
2004	9%	0%	8%	22%	27%	57%
2005	11%	0%	11%	14%	14%	0%
2006	7%	40%	11%	17%	9%	0%
2007	11%	27%	6%	46%	30%	0%
2008	24%	35%	25%	38%	20%	25%
2009	23%	28%	0%	14%	23%	0%
2010	23%	24%	9%	20%	6%	20%
2011	14%	16%	0%	27%	21%	0%
2012	20%	13%	10%	33%	18%	40%
moyenne	16%	20%	9%	26%	19%	16%
écart-type	0,07	0,14	0,07	0,11	0,08	0,21

■ Discussion

De cette analyse, il ressort que la fermeture progressive du marais du Chézeau n'est pas sans conséquence sur le peuplement d'oiseaux. L'expansion du Pouillot véloce en est l'indicateur typique. Des espèces de milieux plus ouverts, comme la Fauvette grisette, ne se portent pas bien, son indice de fécondité est très faible depuis 10 ans.

Le rôle de refuge du marais du Chézeau paraît évident en ce qui concerne les Fauvettes à tête noire et des jardins, mais la compétition intraspécifique y est par conséquent élevée. Pour améliorer

la situation de ces espèces au Chézeau, une amélioration de l'environnement agricole est nécessaire (diversification de l'assolement, replantation de haies par exemple).



Locustelle tachetée — Stefan Hage — Birds.se

Remerciements

Ce suivi a été rendu possible grâce à tous les bagueurs et aides bagueurs qui ont participé au programme : Thérèse Nore, Jean-Pierre Léry et Gilles Pallier qui en sont les précurseurs, mais aussi Benoît Lacorre, Max Richer, Pascal Nauron et beaucoup d'autres encore. Merci de nouveau à Thérèse Nore pour sa relecture, ses remarques et ses corrections pertinentes.

Bibliographie

- DELORME O.**, 2014. *Dix-sept années de suivi des oiseaux communs par baguage* (Stoc Capture) à Liart (Ardennes). Quelles évolutions et tendances de la population ? 19 p.
- DUPOUXE E., NORE T. & al.**, 2008. *Etude quantitative de l'avifaune autour du ruisseau du Chézeau (Creuse) ; printemps 2003*. Epop n°74.
- HENRY P-Y**, 2011. *Bilan du Suivi Temporel des Oiseaux Communs par baguage de la Forêt de Sénart pour 2011*. Muséum National d'Histoire Naturelle, 13p.
- SEPOL**, 2013. *Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin*. Editions Biotope, Mèze, 544 p.
- SEPOL**, 2014. *Réseau de référence limousin pour le suivi des populations d'oiseaux communs*. STOC-EPS. Rapport 2014, SEPOL, 83 p.

SYNTHÈSE SUR LA FLORE DES LICHENS ET CHAMPIGNONS LICHÉNICOLES DU LIMOUSIN

Murielle LANCROZE



■ Introduction :

Le lichen « est une association symbiotique **stable** et **indépendante**, entre un mycosymbiote et un photosymbiote, dans laquelle le mycosymbiote est le partenaire englobant l'autre » C. Van Haluwyn.

Cette double nature a posé des problèmes de classification dans l'histoire. Aujourd'hui les lichens font partie du règne fongique. Nous connaissons actuellement 20 000

espèces de lichens dans le monde. La France en compte un peu plus de 3000 (3985 taxons comprenant 3198 espèces).

À partir du fabuleux travail effectué par Claude Roux et coll. (2014), de l'Association Française de Lichénologie, nous pouvons enfin avoir une visibilité et une représentation des espèces présentes par département par rapport à l'ensemble de la métropole, grâce à l'ouvrage « Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France



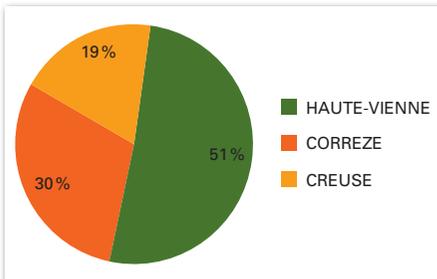
métropolitaine » Roux et *al.*2014.

754 taxons ont été signalés en Limousin. Voici la synthèse des taxons répertoriés sur les trois départements. L'objectif est de pouvoir amorcer une première liste des espèces, d'avoir une meilleure connaissance sur la richesse et la fragilité des taxons de notre territoire mais aussi de mettre en évidence les **nécessités de recherches** par rapport aux données anciennes ou non confirmées.

Remarque sur les données prises en considération dans le « Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine », il s'agit de :

« L'ensemble des lichens et des champignons lichénicoles quelle que soit leur appartenance taxonomique,..., les champignons lichénicoles non lichénisés sont traités, de même que plusieurs champignons ni lichénisés ni lichénicoles, pourtant ordinairement considérés par les lichénologues ».

1) Représentation des taxons sur



DPT	TOTAL	D. récentes	D. anciennes	%
<i>Creuse</i>	232	211	21	9,1%
<i>Corrèze</i>	378	363	15	4%
<i>Haute-Vienne</i>	646	283	363	56,2%
Total pour le Limousin	754			

les trois départements

1.1. Proportion du nombre de taxons recensés :

Sur les 646 taxons dénombrés en Haute-Vienne, **56,2%** correspondent à des données anciennes antérieures à 1959, surtout de Harmand (1905, 1907, 1909, 1913), Jourdan (1862), Lamy (1880), Parrique (1898). Cela met en exergue les besoins conséquents de prospections en Haute-Vienne.

1.2. Présentation des taxons répertoriés par supports

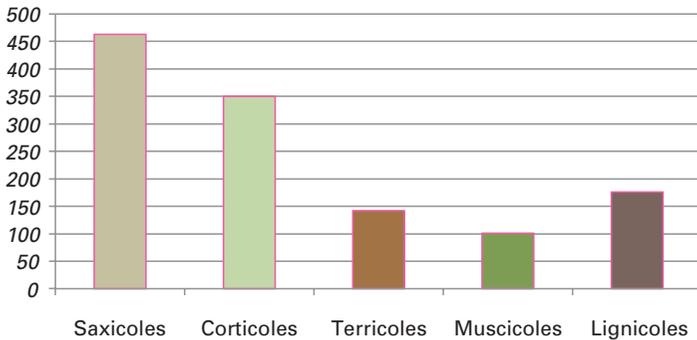
Les lichens peuvent s'installer sur tout type de support et dans tous les milieux. On les rencontre sur les pierres, le sol, les arbres, les rochers...

Les lichens sont dits :

- **saxicoles** quand ils se développent sur des roches (éboulis, parois rocheuses, pierres, murets...);
- **corticoles** quand ils se développent sur l'écorce des arbres, des arbustes ou des arbrisseaux (troncs, branches);
- **terricoles** quand ils se développent sur la terre;
- **musciocoles** quand ils se développent sur les mousses et hépatiques;
- **lignicoles** quand ils se développent sur le bois d'un arbre ayant perdu son écorce.

Les lichens peuvent pousser sur

Lichens du Limousin



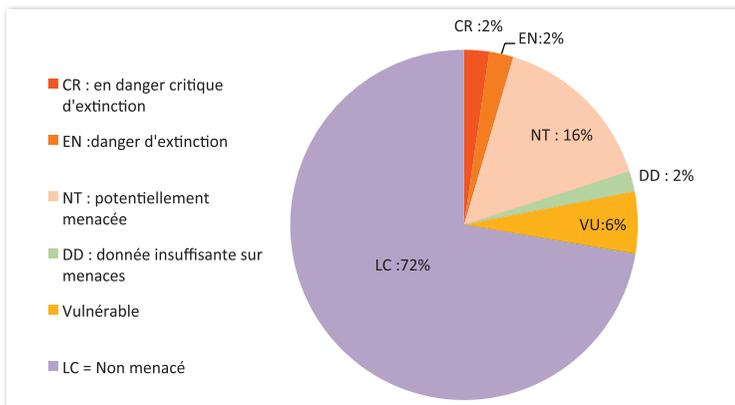
Voici pour le Limousin, la répartition des lichens répertoriés dans le catalogue, en fonction de leur support.

des supports variés. Une espèce rencontrée sur différents supports a été comptabilisée dans chacune des colonnes correspondantes, exemple : *Xanthoria parietina* qui s'installe aussi bien sur l'écorce des arbres que sur les roches, a été comprise dans la catégorie saxicole et dans la catégorie corticole.

2) Espèces patrimoniales et menacées en Limousin

Même si un travail est en cours, la France n'étant pas encore dotée d'une

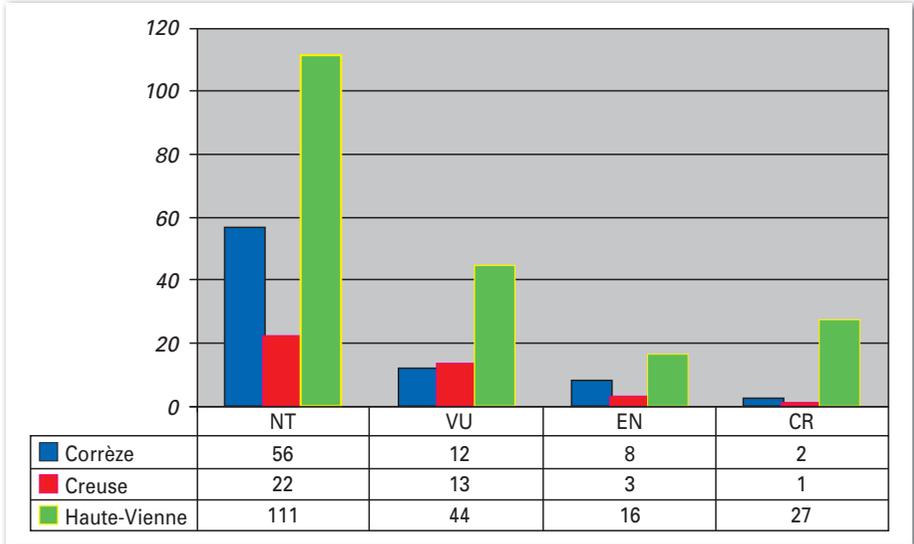
liste rouge nationale des lichens menacés, la répartition des espèces présentées ci-dessous pour le Limousin, repose sur les critères retenus dans le « Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine » C. Roux et coll. Les auteurs se sont limités aux plus importantes, c'est-à-dire aux espèces d'intérêt international et d'intérêt national. Les menaces sont constituées en utilisant les catégories établies par l'I.U.C.N.



Espèces patrimoniales et menacées en Limousin « Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine » C. Roux et coll.2014

Si nous retenons exclusivement les menaces suivantes :

NT = potentiellement menacé, VU = Vulnérable, EN = En danger d'extension, CR = En danger critique d'extinction, voici la représentation par département du nombre de taxons concernés par type de menaces :



3) Liste des Espèces à rechercher en priorité

Le choix de la liste présentée ici a été de prendre en compte les champignons

lichénisés et lichénicoles, les taxons ayant une donnée ancienne confirmée ou non ainsi qu'un statut NT, VU, EN ou CR.

Taxons	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Statut
<i>Acarospora versicolor</i> Bagl. et Carestia			87	NT
<i>Acrocordia gemmata</i> (Ach.) A. Massal.	19		87	NT
<i>Agyrium rufum</i> (Pers.) Fr.			87	NT
<i>Arctomia fascicularis</i> (L.) Otàlara et Wedin	19		87	NT
<i>Arthonia bueriana</i> (J. Lahm) Zahlbr.			87	EN
<i>Arthonia dispersa</i> (Schrad.) Nyl.			87	NT
<i>Arthonia elegans</i> (Ach.) Almq.			87	NT
<i>Arthonia pruinata</i> (Pers.) Steud. Ex A.L. Sm.	19		87/19	NT
<i>arthonia spadicea</i> Leight.			87	NT
<i>Arthopyrenia nitescens</i> (Salwey) Mudd			87	CR
<i>Arthrosporum acclinoides</i> (Nyl.) H. Olivier			87	CR
<i>Aspicilia aquatica</i> Körb.			87	NT
<i>Aspicilia laevata</i> (Ach.) Arnold			87	VU

Taxons	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Statut
<i>Aspicilia proluta</i> (Nyl.) Hue			87	VU
<i>Bacidia arnoldiana</i> (Körb.) V. Wirth et Vesda			87	NT
<i>Bacidia assulata</i> (Körb.) Vezda			87	EN
<i>Bacidia carneoglauca</i> (Nyl.) A. L. Sm.		23	87	VU
<i>Bacidia circumspecta</i> (Nyl. Ex Vain.) Malme			87	NT
<i>Bacidia egenula</i> (Nyl.) Vezda			87	CR
<i>Bacidia friesiana</i> (Hepp) Körb.			87	VU
<i>Bacidia hemipolia</i> (Nyl.) Malme			87	EN
<i>Bacidia vermifera</i> (Nyl.) Th. Fr.			87	EN
<i>Baeomyces carneus</i> Flörke			87	CR
<i>Biatora helvola</i> Körb. Ex Hellb.			87	CR
<i>Bryoria bicolor</i> (Ehrh.) Brodo et D. Hawksw.			87	VU
<i>Buellia erubescens</i> Arnold			19	EN
<i>Buellia sequax</i> (Nyl.) Zahlbr. [non auct.]			87	CR
<i>Buellia vilis</i> Th. Fr.			87	NT
<i>Calicium viride</i> Pers.			87	NT
<i>Caloplaca crenularia</i> var. <i>Fuscuscula</i> (Lamy) Cl. Roux comb. Nov. Provis.			87	CR
<i>Caloplaca demissa</i> (Körb.) Arup et Grube	19			NT
<i>Caloplaca diphoydes</i> (Nyl.) Jatta			87	NT
<i>Caloplaca lucifuga</i> G. Thor	19			CR
<i>Caloplaca luteoalba</i> (Turner) Th. Fr.			87	NT
<i>Caloplaca rubelliana</i> (Ach.) Lojka	19			NT
<i>Caloplaca submergenda</i> (Nyl.) H. Olivier			87	NT
<i>Caloplaca vitellinula</i> (Nyl.) H. Olivier			87	NT
<i>Carbonea vorticosa</i> (Flörke) Hertel	19			NT
<i>Cetraria sepincola</i> (Ehrh.) Ach.	19	23		VU
<i>Cetrelia olivetorum</i> (Nyl.) W.L. Culb. Et C.F. Culb.	19		87	NT
<i>Cetrelia olivetorum</i> (Nyl.) W.L. Culb. Et C.F. Culb. chémo. <i>Monachorum</i>	19		87	NT
<i>Chaenotheca brunneola</i> (Ach.) Müll. Arg.			87	VU
<i>Chaenotheca chrysocephala</i> (Turner ex Ach.) Th. Fr.	19			NT
<i>Chaenotheca pusilla</i> (Ach.) A.F.W. Schmidt			87	NT
<i>Chaenotheca stemonea</i> (Ach.) Müll. Arg.			87	NT
<i>Cladonia caespiticia</i> (Pers.) Flörke	19		87	NT
<i>Cladonia cariosa</i> (Ach.) Spreng.	19		87	NT
<i>Cladonia deformis</i> (L.) Hoffm.	19		87	NT
<i>Cladonia glauca</i> Flörke morpho. <i>glauca</i>	19	23	87	NT
<i>Cladonia grayi</i> G. Merr. Ex Sandst.			87	NT
<i>Cladonia incrassata</i> Flörke		23	87	EN
<i>Cladonia merochlorophaea</i> Asahina var. <i>merochlorophaea</i>			87	NT
<i>Cladonia phyllophora</i> Hoffm.			87	NT
<i>Cladonia pleurota</i> (Flörke) Schaer.	19	23	87	NT
<i>Cladonia pulvinata</i> (Sandst.) van Herk et Aptroot			87	CR
<i>Cladonia strepsilis</i> (Ach.) Grognot	19		87	NT
<i>Cladonia uncialis</i> subsp. <i>Biuncialis</i> (Hoffm.) M. Choisy	19	23	87	NT
<i>Cladonia zopfii</i> Vain.			87	EN
<i>Claurouxia chalybeioides</i> (Nyl.) D. Hawksw.			87	CR
<i>Collema nigrescens</i> (Huds.) DC.	19		87	NT
<i>Cresponea premea</i> (Ach.) Egea et Torrente éco <i>premea</i>			87	NT
<i>Cyphelium inquinans</i> (Sm.) Trevis.			87	VU
<i>Cyphelium sessile</i> (Pers.) Trevis.			87	NT
<i>Cystocoleus ebeneus</i> (Dillwyn) Thwaites		23		NT

Taxons	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Statut
<i>Dactylospora urceolata</i> (Th. Fr.) Arnold			87	CR
<i>Dendrographa decolorans</i> (Turner et Borrer ex Sm.) Ertz et Tehler morpho. <i>Decolorans</i>			87	VU
<i>Dermatocarpon leptophyllodes</i> (Nyl.) Zahlbr.			87	EN
<i>Diploschistes euganeus</i> (A. Massal.) J. Steiner			87	VU
<i>Diploschistes scruposus</i> (Schreb.) Norman morpho. <i>Violarius</i>			87	VU
<i>Elixia flexella</i> (Ach.) Lumbsch			87	EN
<i>Endococcus apiciicola</i> (J. Steiner) R. Sant.	19			EN
<i>Endococcus perpusillus</i> Nyl.			87	NT
<i>Enterographa hutchinsiae</i> (Leight.) A. Massal.			87	VU
<i>Epilichen scabrosus</i> (Ach.) Clem.			87	EN
<i>Evernia prunastri</i> (L.) Ach. <i>chêmo herinii</i>			87	NT
<i>Fuscidea praeruptorum</i> (Du Rietz et H. Magn.) V. Wirth et Vezda	19			NT
<i>Fuscopannaria sampaiana</i> (Tav.) P.M. Jorg.	19		87	VU
<i>Graphis betulina</i> (Pers.) Ach.		23	87	VU
<i>Graphis elegans</i> (Borrer ex Sm.) Ach.	19	23	87	VU
<i>Gyalecta truncigena</i> (Ach.) Hepp	19			NT
<i>Gyalidea lecideopsis</i> (A. Massal.) Iettau ex Vezda var. <i>lecideopsis</i>			87	VU
<i>Heterodermia speciosa</i> (Wulfen) Trevis.			87	NT
<i>Hypogymnia vittata</i> (Ach.) Parrique			87	NT
<i>Hypotrachyna endochlora</i> (Leight.) Hale			87	NT
<i>Hypotrachyna horrescens</i> (Taylor) Krog et Swinscow	19			NT
<i>Hypotrachyna minarum</i> (Vain) Krog et Swinscow	19			CR
<i>Hypotrachyna sinuosa</i> (Sm.) Hale		23		NT
<i>Lathagrium dichotomum</i> (With.) Otálora, P.M. Jorg. et Wedin			87	CR
<i>Lecania nylanderiana</i> A. Massal.			87	NT
<i>Lecania sylvestris</i> (Arnold) Arnold			87	NT
<i>Lecanora circumborealis</i> Brodo et Vitik.			87	NT
<i>Lecanora conizella</i> Nyl.		23	87	EN
<i>Lecanora garovaglioii</i> (Körb.) Zahlbr.			87	VU
<i>Lecanora glabrata</i> (Ach.) Malme			87	NT
<i>Lecanora hypoptella</i> (Nyl.) Grumann			87	CR
<i>Lecanora hypoptoides</i> (Nyl.) Nyl.			87	CR
<i>Lecanora lojkaeana</i> Szatalaz			87	VU
<i>Lecanora ochroidea</i> (Ach.) Nyl.	19		19	VU
<i>Lecanora pannonica</i> Szatala		23		VU
<i>Lecanora pseudistera</i> Nyl.		23	87	VU
<i>Lecanora rupicola</i> subsp. <i>Subplanata</i> (Nyl.) Leuckert et Poelt			87	NT
<i>Lecanora sarcopidoides</i> (A. Massal.) A.L. Sm			87	NT
<i>lecidea erythrophaea</i> Flörke ex Sommerf			87	NT
<i>Lecidea exigua</i> Chaub.			87	NT
<i>Lecidea fuliginosa</i> Taylor	19	23	87	NT
<i>Lecidea laboriosa</i> Müll.Arg.			87	VU
<i>Lecidea plana</i> (J. Lahm) Nyl.			87	NT
<i>Lecidea sphaerella</i> Hedl.			87	CR
<i>Lecidea submersula</i> Nyl.			87	CR
<i>Lecidea turgidula</i> Fr.	19		87	NT
<i>Lecidella elaeochroma</i> <i>chêmo euphorea</i>	19		87	NT

Taxons	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Statut
<i>Lecidella elaeochroma</i> chémo. <i>Flavicans</i>			87	NT
<i>Lecidella scabra</i> (Taylor) Hertel & Leuckert	19	23	87	NT
<i>Lecidella viridans</i> (Flot.) Körb.			87	VU
<i>Leimonis erratica</i> (Körb.) R.C. Harris et Lendemer			87	NT
<i>Lempholemma polyanthes</i> (Bernh.) Malmé			87	NT
<i>Leptochidium albociliatum</i> (Desm.) M. Choisy		23	87	NT
<i>Leptogium burnetiae</i> C.W. Dodge	19		19	EN
<i>Leptogium cyanescens</i> (Rabenh.) Körb.	19		19	NT
<i>Leptogium hibernicum</i> M.E. Mitch. Ex P.M. Jorg.	19		19	EN
<i>Leptorhaphis epidermidis</i> var. <i>fagenella</i> (Nyl.) Boistel			87	CR
<i>Lobaria pulmonaria</i> (L.) Hoffm.	19	23	87	NT
<i>Lobarina scrobiculata</i> (Scop.) Nyl. Ex Cromb.	19	23	87	NT
<i>Lobothallia recedens</i> (Taylor) A. Nordin, Savic et Tibell		23	87	NT
<i>Marchandiobasidium aurantiacum</i> Diederich et Schultheis		23		NT
<i>Massalongia carnosa</i> (Dicks.) Körb.	19	23	87	VU
<i>Melanohalea laciniatula</i> (Flagey ex H. Olivier) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. et Lumbsch	19			NT
<i>Menegazzia terebrata</i> (Hoffm.) A. Massal.	19			VU
<i>Micarea bauschiana</i> (Körb.) V. Wirth. Et Vèzda	19		87	VU
<i>Micarea elachista</i> (Körb.) Coppins et R. Sant.			87	NT
<i>Micarea nitschkeana</i> (J. Lahm ex Rabenh.) Harm.			87	NT
<i>Micarea sylvicola</i> (Flot.) Vèzda et V. Wirth.			87	NT
<i>Micarea ternaria</i> (Nyl.) Vèzda			87	VU
<i>Microcalicium arenarium</i> (Hamep ex A. Massal.) Tibell			87	VU
<i>Microcalicium disseminatum</i> (Ach.) Vain.			87	CR
<i>Miriiquidica subplumbea</i> (Anzi) Cl. Roux			87	VU
<i>montanella sorediata</i> (Ach.) Divakar, A. Crespo, Wedin et Essl.			87	NT
<i>Muellerella polyspora</i> Hepp ex Müll. Arg.			87	CR
<i>Mycoblastus sanguinarius</i> (L.) Norman	19		19	NT
<i>Myriospora hassei</i> (herre) K. Knudsen et L. Arcadia			87	NT
<i>Neolamya peltigerae</i> (Mont.) Theiss. Et Syd.			87	CR
<i>Nephroma bellum</i> (Spreng.) Tuck.	19		19	NT
<i>Ochrolechia arborea</i> (Kreyer) Almb.			87	EN
<i>Ochrolechia crozalsiana</i> Clauzade et Vèzda		23		VU
<i>Opegrapha anomea</i> Nyl.			87	CR
<i>Opegrapha lithyrga</i> Ach.			87	NT
<i>Ophioparma lapponica</i> (Räsänen) hafellner er R.W. Rogers		23		CR
<i>Pannaria conoplea</i> (Ach.) Bory	19		87	NT
<i>Pannaria rubiginosa</i> (Ach.) Bory			87	NT
<i>Parmelia omphalodes</i> (L.) Ach. Subsp. <i>omphalodes</i>	19	23	87	NT
<i>Parmotrema crinitum</i> (Ach.) M. Choisy	19	23	87	NT
<i>Peltigera degenii</i> Gyeln.	19			NT
<i>Peltigera hymenina</i> (Ach.) Delise	19		87	NT
<i>Peltigera leucophlebia</i> (Nyl.) Gyeln.	19			NT
<i>Peltigera malacea</i> (Ach.) Funck	19		87	NT
<i>Peltigera scabrosa</i> Th. Fr.			87	CR
<i>Pertusaria chiodectonoides</i> Bagl. ex A. Massal.			87	VU
<i>Pertusaria excludens</i> Nyl.	19	23		NT
<i>Pertusaria flavida</i> (DC) J.R. Laundon	19	23	87	NT
<i>Pertusaria oculata</i> (Dicks) Th. Fr.			87	NT
<i>Pertusaria trachythallina</i> Erichsen	19		87	EN
<i>Phaeospora rimosicola</i> (Leight. ex Mudd) Hepp			87	EN

Taxons	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Statut
<i>Phyiscia albinea</i> (Ach.) Nyl.			87	NT
<i>Physconia detersa</i> (Nyl.) Poelt.			87	VU
<i>Placidopsis crassa</i> (Anzi) Clauzade et Cl. Roux			87	CR
<i>Placidopsis custnani</i> (A.Massal) KÖrb.			87	NT
<i>Placopyrenium formosum</i> Orange			87	CR
<i>Placynthiella oligotropha</i> (J.R. Laundon) Coppins et P. James	19			NT
<i>Plectocarpon lichenum</i> (Sommerf.) D. Hawksw.	19		87	NT
<i>Polychidium muscicola</i> (Sw.) Gray			87	NT
<i>Porina borrieri</i> (Trevis) D. Hawksw.et P. James			87	NT
<i>Porina gueutheri</i> (Flot.) Zahlbr.			87	VU
<i>Porina lectissima</i> (Fr.) Zahlbr.			87	NT
<i>Porocyphus coccodes</i> (Flot.) KÖrb.			87	NT
<i>Porpidia platycarpoides</i> (Bayl.) Hertel	19		87	VU
<i>Porpidia soledizodes</i> (Lamy) R.J. Laundon		23		NT
<i>Pterygiopsis concordatula</i> (Nyl.) P.M. JØrg.			87	NT
<i>Pycnothelia papillaria</i> (Ehrh.) L.M. Dufour			87	NT
<i>Pyrenopsis lemovicensis</i> Nyl.			87	CR
<i>Ramalina polymorpha</i> (Ach.) Ach. var. <i>ligulata</i>			87	NT
<i>Refractohilum pluriseptatum</i> Etayo et Cl. Roux	19			EN
<i>Rhizocarpon cinereovirens</i> (Müll. Arg.) Vain.			87	VU
<i>Rhizocarpon episilum</i> (Nyl.) Zahlbr.	19			NT
<i>Rhizocarpon grande</i> (Flörke ex Flot.) Arnold			87	VU
<i>Rhizocarpon lecanorinum</i> subsp. <i>Drepanodes</i> (Feuerer) Clauzade et Cl. Roux		23		EN
<i>Rhizocarpon richardii</i> (Lamy ex Nyl.) Zahlbr. Subsp. <i>Richardii</i>			87	VU
<i>Ricasolia amplissima</i> (Scop.) de Not. <i>phyco. amplissima</i>	19		87	NT
<i>Ricasolia amplissima</i> (Scop.) de Not. <i>phyco. umhausense</i>	19		87	NT
<i>Ricasolia laetivirens</i> (Lightf.) Zahlbr.	19			EN
<i>Rimularia furvella</i> (Nyl. Ex Mudd) Hertel et Rambold			87	VU
<i>Rimularia gibbosa</i> (Ach.) Coppins, hertel et Rambold			87	NT
<i>Rimularia gyrizans</i> (Nyl.) Hertel et Rambold			87	VU
<i>Rimularia limborina</i> Nyl.			87	VU
<i>Rinodina fimbriata</i> KÖrb.			87	VU
<i>Rinodina griseosoralifera</i> Coppins	19			EN
<i>Rinodina occulta</i> (KÖrb.) Sheard			87	NT
<i>Rinodina roboris</i> (Dufour ex Nyl.) Arnold var. <i>roboris</i>	19		87	NT
<i>Sclerophora pallida</i> (Pers.) Y.J. Yao et Spooner			87	EN
<i>Scoliciosporum intrusum</i> (Th. Fr.) Hafellner			87	VU
<i>Scytinium turgidum</i> (Ach.) Otålor, P.M. JØrg. Et Wedin			87	NT
<i>Solenopsora liparina</i> (Nyl.) Zahlbr.			87	VU
<i>Sparria endlicheri</i> (Garov.) Ertz et Tehler			87	VU
<i>Sphinctrina tubiformis</i> A. Massal.			87	NT
<i>Sphinctrina turbinata</i> (Pers.) De Not.			87	NT
<i>Staurothele rugulosa</i> (A.Massal.) Arnold			87	NT
<i>Stenocybe major</i> Nyl. Ex KÖrb.			87	EN
<i>Stereocaulon condensatum</i> Offm.			87	NT
<i>Stereocaulon dactylophyllum</i> Flörke			87	NT

Taxons	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Statut
<i>Stereocaulon pileatum</i> Ach.			87	NT
<i>Sticta canariensis</i> (Bory ex Flörke) Delise phyc. Dufourii	19	23		VU
<i>Sticta fuliginosa</i> (Hoffm.) Ach.	19	23	87	VU
<i>Sticta limbata</i> (Sm.) Ach.	19	23	87	VU
<i>Sticta sylvatica</i> (Huds.) Ach.	19	23	87	VU
<i>Telochistes chrysoptalmus</i> (L.) Th. Fr.	19	23	87	NT
<i>Tetramelas chloroleucus</i> (Körb.) A. Nordin	19			NT
<i>Thelenella modesta</i> (Nyl.) Nyl.	19			NT
<i>Thelopsis rubella</i> Nyl.		23		NT
<i>Thelotrema lepadinum</i> (Ach.) Ach.			87	VU
<i>Thermutis velutinas</i> (Ach.) Flot.	19		87	NT
<i>Thrombium epigaeum</i> (Pers.) Walbr.			87	NT
<i>Trapelia placodioides</i> Coppins et P. James		23		VU
<i>Trapeliopsis pseudogranulosa</i> Coppins et P. James		23		NT
<i>Trapeliopsis viridescens</i> (Schrad.) Coppins et P. James			87	NT
<i>Trapeliopsis wallrothii</i> (Flörke ex Spreng.) Hertel et Gotth. Scheid.			87	NT
<i>Tuckermannopsis chlorophylla</i> (Willd.) Hale	19	23	87	NT
<i>Umbilicaria polyrrhiza</i> (L.) Fr.			87	NT
<i>Usnea cornuta</i> Körb.	19		87	NT
<i>Usnea flammea</i> Stiat.			87	NT
<i>Usnea florida</i> F.H. Wigg.	19	23	87	NT
<i>Usnea fragilescens</i> Hav. Ex Lynge var. <i>fragilescens</i>			87	VU
<i>Usnea glabrescens</i> var. <i>fulvovireagens</i> Räsänen	19			NT
<i>Usnea wasmuthii</i> Räsänen	19		87	NT
<i>Vahliaella leucophaea</i> (Vahl) P.M. Jørg.	19		87	NT
<i>Verrucaria aethiobola</i> Wahlenb.			87	NT
<i>Verrucaria aquatilis</i> Mudd			87	NT
<i>Verrucaria crustulosa</i> Nyl.			87	CR
<i>Verrucaria fusconigrescens</i> Nyl.	19		87	NT
<i>Verrucaria nigrescens</i> var. <i>laeviuscula</i> Nyl.			87	NT
<i>Verrucaria submersella</i> Servit			87	CR
<i>Xylopsora friesii</i> (Ach.) Bendišby et Timdal			87	EN
<i>Zwackhiomyces martinianus</i> (Arnold) Triebel et Grube			87	CR

Conclusion

La connaissance de la lichénoflore en Limousin apparaît hétérogène. Le département de la Haute-Vienne est le mieux connu (646 taxons) avec toutefois 56% des espèces non revues depuis 50 ans, d'où une nécessité certaine de prospection. Concernant la Corrèze et la Creuse, bien que la majorité des données soit récente, ces deux départements ont un niveau de connaissances moindre, 378 et 232 respectivement pour la Corrèze et la Creuse. Ils doivent également faire l'objet d'un effort de

recherche.

Il y a du pain sur la planche pour le petit groupe d'amateurs en lichénologie qui vient de se constituer au sein de l'ALBL et dans le cadre du développement d'un pôle lichens, au Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Merci à Claude ROUX, Askols VILKS et Laurent CHABROL pour leur aide.

Et pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur les lichens, vous pouvez aller sur le site de l'Association Française de Lichénologie : <http://www.afl-lichenologie.fr/index.htm>

Bibliographie

Harmand J. (abbé), 1905.– *Lichens de France. Catalogue systématique et descriptif* [Introduction, Collémacées]. Édité par l'auteur, Épinal, p. I-LVIV + 1-156.

Harmand J. (abbé), 1907.– *Lichens de France. Catalogue systématique et descriptif*. Stratifiés-radiés. Radiés. Librairie Paul Klinsky edit., Paris, p. 211-478.

Harmand J. (abbé), 1909.– *Lichens de France. Catalogue systématique et descriptif*. Phylloïdés. Librairie Paul Klinsky edit., Paris, p. 479-755.

Harmand J. (abbé), 1913.– *Lichens de France. Catalogue systématique et descriptif*. Crustacés. Pannariés, heppiés, lécanorés, pertusariés, thétotremés. L. Lhomme edit., Paris, p. 761-1185.

Jourdan P., 1862.– *Mosaïque de florules rudérales...* Soc. Sci. nat. et Antiquités Creuse, 4 : 157-191.

Lamy de la Chapelle E., 1880 (« 1878 »).– *Catalogue raisonné des lichens du Mont-Dore et de Haute-Vienne*. Bull. Soc. bot. Fr., 25 : 321-536.

Parrique G. (Gasilien, Frère), 1898.– *Contribution à la flore des lichens du Plateau central*. Actes Soc. Linn. Bordeaux, 53 : 35-102.

Roux C. et coll., 2014.– *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine*. Édité des Abbayes, Fougères (Ille-et-Vilaine), 1525 p.



CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LES DIABLES DU LIMOUSIN

Vincent NICOLAS

La présence du Diable en Limousin est un fait depuis longtemps avéré, attesté par une littérature abondante avec d'innombrables témoignages, tous aussi indéniables que superstitieux. Une fois n'est pas coutume, la science elle-même abonde en ce sens. Mieux encore, elle va plus loin en faisant état non pas d'un mais de plusieurs diables dans notre région. Ces infernales créatures répondent aux noms démoniaques de *Membracidae* et de *Ledridae*. En réalité ? Des insectes. Bref, pas de quoi faire le Malin avec ces diables...

Les membres de la famille des *Membracidae* et des *Ledridae* appartiennent à l'ordre des homoptères, qui regroupe également les cigales, les cercopes, les cicadelles mais aussi les pucerons et les cochenilles.

Les membracides se caractérisent par l'étrange et spectaculaire développement de leur pronotum (premier segment thoracique, derrière la tête) incluant deux « cornes » dirigées vers l'extérieur. En outre, le pronotum se prolonge généralement en pointe au dessus des ailes. Certaines études tendraient à prouver que cette excroissance est issue de l'évolution d'une paire d'ailes (Dietrich, 2002). Il en existe quatre espèces en France, dont une

exogène originaire d'Amérique du Nord et parfaitement acclimatée. Seule la plus méridionale n'a jamais été observée dans la région. Même si les chances de l'y trouver sont très faibles, nous l'avons tout de même traitée ici.

Quant aux ledrides, ils n'ont qu'un seul représentant en France. Les appendices « en oreilles » de son pronotum lui confèrent une certaine similitude avec les membracides, et c'est pourquoi elle figure dans ce travail. Cette affinité lui a d'ailleurs valu un nom vernaculaire diabolique, à l'image de ses cousins cornus !

En Limousin, les Diables ont déjà donné lieu à une publication (Chabrol, 2007). Néanmoins, leur statut et leur répartition ne sont pas encore clairement établis. L'évolution du taxon néarctique n'est pas non plus précisément connue bien que son extension globale soit évidente. Enfin, comme indiqué précédemment, une espèce potentielle reste à découvrir... Le présent document permettra à tout un chacun de mieux connaître et d'être à même d'identifier les Diables rencontrés. Bien entendu, le partage des observations est



ardemment souhaité pour améliorer les connaissances régionales. Il semble que la meilleure période pour observer les diables en Limousin soit de fin mai à fin septembre, mais il est possible de les rencontrer dès février et jusqu'en octobre.

■ Liste commentée des espèces

Ce chapitre offre un aperçu de l'écologie et de la phénologie des espèces traitées ici.

***Ledra aurita* (Linnaeus, 1758) : le Grand Diable**

Il se rencontre du printemps à l'automne, au battage de branches de divers feuillus. En Limousin, Chabrol (2007) indique plusieurs captures sur Saule noir-cendré (*Salix acuminata*) et Tremble (*Populus tremula*). Nos propres observations sont faites au battage de Chêne pédonculé (*Quercus robur*), de Pommier (*Malus sylvestris*), de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et de Tilleul (*Tilia sp.*), dans des contextes très variés, y compris en milieu urbain. En Maine-et-Loire, Durand (2010) recommande le battage des chênes en contexte boisé et bocager.

***Centrotus cornutus* (Linnaeus, 1758) : le Demi Diable**

Cette espèce est commune sur une grande variété de ligneux arbustifs et buissonnants, au printemps et en été. Chabrol (2007) fait état de deux observations caussenardes de plusieurs individus se tenant alignés sur le Dompte-Venin (*Vincetoxicum hirsutaria*) par mauvais temps.

***Centrotus chloroticus* (Fairmaire, 1851) : le Diable méridional**

A rechercher dans le sud de la région, notamment sur le Genêt scorpion (*Genista scorpius*), une plante rarissime en Limousin. Toutefois, sa présence sur d'autres fabacées ligneuses paraît possible.

***Gargara genistae* (Fabricius, 1775) : le Petit Diable**

Le Petit Diable s'observe de la fin du printemps au début de l'automne. Il vit sur diverses fabacées, notamment le genêt à balais (*Cytisus scoparius*) et le Genêt d'Espagne (*Spartium junceum*). Dans le massif armoricain, Dusoulier (2004) indique que *G. genistae* se trouve fréquemment en compagnie de l'espèce suivante.

***Stictocephala bisonia* (Kopp & Yonke, 1977) : le Diable bison**

Egalement appelé Membracide bison, ce taxon d'origine nord-américaine a été introduit accidentellement en Hongrie avant 1912 (Horvath, 1912). De là, il a étendu son aire dans une grande partie de l'Europe, en Afrique du Nord, au Proche-Orient et en Asie centrale (Swierczewski & Stroinski, 2011). Son écologie est intéressante car le Diable bison nécessite une plante ligneuse pour l'oviposition puis une plante herbacée pour le développement larvaire (Arzone & al., 1987). Il est localement considéré comme un ravageur des vignes et des vergers. Une petite guêpe parasite a même été dépêchée à son attention depuis les Etats-Unis (Vidano, 1966)...

En Limousin, Chabrol (2007) la considérait comme la plus rare des quatre espèces recensées, avec une seule mention sur une période de 20 ans. Aujourd'hui, sa progression semble avérée et elle est assez commune.

S. bisonia peut être observé une grande partie de l'année dans des milieux variés mais généralement bien ensoleillés (lisières arbustives, friches, landes sèches colonisées par des ligneux...). Durand (2010) signale un pic d'observation durant la fin août et la première quinzaine de septembre.

Clef de détermination illustrée

Cette clef dichotomique est utilisable non seulement en Limousin mais encore sur tout le territoire français métropolitain.

1a. Tête très aplatie, en visière de casquette se prolongeant en avant des yeux ; pronotum pourvu de deux lobes arrondis et relevés (« oreilles ») mais sans prolongement vers l'arrière (fig. A) ; grande espèce (12 à 18 mm) jamais vert franc

***Ledra aurita* – le Grand Diable**

1b. Tête sans visière ; pronotum nettement prolongé vers l'arrière, couvrant en partie la tranche des ailes ; taille et coloration variables 2

2a. Espèce au moins partiellement verte ; pronotum à pointes (« cornes ») situées de part et d'autre du bord antérieur (fig. B)

***Stictocephala bisonia* – le Diable bison**

2b. Espèce jamais verte, pronotum à pointes (« cornes ») plus ou moins marquées et situées en arrière du bord antérieur 3

3a. « Cornes » petites ; pronotum modérément étendu vers l'arrière (fig. C) ***Gargara genistae* – le Petit Diable**

3b. « Cornes » bien développées, pronotum très étendu vers l'arrière (fig. D) 4

4a. Taille supérieure à 8 mm. Pronotum de teinte uniforme, noir à bistre

***Centrotus cornutus* – le Demi Diable**

4b. Taille inférieure à 6 mm. Pronotum brun à deux taches frontales noires

***Centrotus chloroticus* – le Diable méridional**

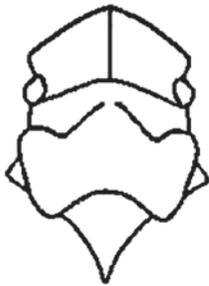


Fig. A

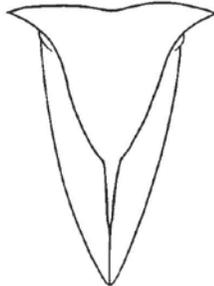


Fig. B



Fig. C

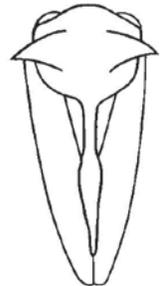


Fig. D

Figures réalisées d'après : Le Quesne, 1965 (fig. A) ; Swierczewski & Stroinski, 2011 (fig. B, C et D)

Bibliographie

ARZONE A., VIDANO C. & ALMA A., 1987.- Auchenorrhyncha introduced into Europe from the Nearctic region: taxonomic and phytopathological problems. [In:] WILSON M.R. & NAULT L.R. (eds). *Proc. 2nd Int. Workshop on Leafhoppers and Planthoppers of Economic Importance, Provo, Utah, USA, 28th July-1st Aug. 1986*, CIE, London : 3-17.

CHABROL L., 2007.- Matériaux pour la connaissance des Membracidae et Ledridae du Limousin et des départements voisins (Hemiptera). *L'Entomologiste*, 63 (5) : 285-286.

DIETRICH C. H. 2002.- Evolution of Cicadomorpha (Insecta, Hemiptera). *Denisia*, 4 : 155-170.

DURAND O., 2010.- Etat des connaissances sur les Membracidae et Ledridae de Maine-et-Loire. *La Lettre des Naturalistes Angevins*, 24 : 5-7.

DUSOULIER F., 2004.- Hémiptères nouveaux ou rares pour le Massif armoricain. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de l'Ouest de la France*, 26 (2) : 128-137.

HORVÁTH G., 1912.- Az amerikai bivalykabócza Magyarországon. *Rovartani lapok*, 19 : 145-147.

LE QUESNE W.J.- 1965. Hemiptera, Cicadomorpha (excluding Deltocephalinae and Typhlocibinae). Handbooks for the identification of british insects, Vol. II. Part. 2(a). *Royal Entomological Society*, London. 64 p.

SWIERCZEWSKID. & STROINSKIA., 2011.- The first records of the Nearctic reehopper *Stictocephala bisonia* in Poland (Hemiptera: Cicadomorpha: Membracidae) with some comments on this potential pest. *Polish Journal of Entomology*, 80 : 13-22.

VIDANO C., 1966.- Introduzione in Italia di *Polynema striaticorne* GIRAULT, parassita oofago di *Ceresea bubalus* Fabricius. *Bollettino della Società Entomologica Italiana*, 96 : 55-58.

L'ARRIVÉE DU PLUS GROS RONGEUR D'EUROPE EN LIMOUSIN

Bérénice FIERIMONTE

■ Introduction :

Le Castor d'Europe (*Castor fiber*) a failli disparaître en France au XX^e siècle du fait de l'exploitation des populations (utilisation de la fourrure et du castoreum en parfumerie). L'espèce a ensuite bénéficié d'une protection nationale et européenne (annexes II, IV et V de la Directive Habitat de 1992) et a été réintroduite dans le bassin de la Loire grâce à des individus de la souche rhodanienne. Elle y connaît actuellement une importante expansion. Le castor est aujourd'hui bien installé au nord du bassin de la Loire et cela l'a conduit à coloniser récemment le Limousin et le Nord de la Haute-Vienne (87). Suite au signalement du retour du castor dans le département fin 2010, des journées de prospection communes à la recherche d'indices de présence sont menées par le GMHL et ses partenaires.

Différents types d'indices témoignent de la présence du castor. Comme par exemple l'observation de bois écorcés ou coupés par l'animal, d'empreintes, de coulées, de terriers ou terriers-huttes ou encore de marquages au castoréum. La présente étude, menée par le GMHL, cherche à suivre et prédire l'évolution actuelle des populations de Castor



d'Europe dans le département de la Haute-Vienne. Pour cela, les préférences écologiques de l'animal ont été étudiées grâce aux données de présence et aux mesures des bois attaqués sur le terrain. Le comportement alimentaire de l'animal a ainsi été étudié.

■ Résultats :

Le régime alimentaire du Castor d'Europe a été étudié selon le nombre d'espèces attaquées recensées.

On remarque grâce à la **Figure 1** qu'un peu plus de la moitié du régime alimentaire du Castor d'Europe en Haute-Vienne est constitué de noisetiers, puis viennent les saules. Les aulnes, les frênes, les tilleuls, les ormes et les résineux sont moins représentés. La catégorie « autre » regroupe les peupliers, aubépines, chênes, lierres, prunelliers, cornouillers et charmes.

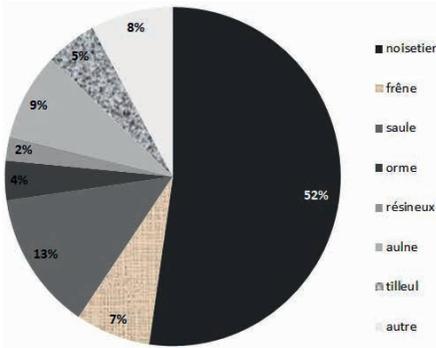


Figure n°1 :

Régime alimentaire du Castor d'Europe en Limousin

Des mesures de périmètres des arbres écorcés et abattus ont été effectuées pendant les prospections sur le terrain, dans le but de comprendre le comportement alimentaire de l'animal. En premier lieu, l'influence du périmètre de l'arbre sur le type de comportement alimentaire a été étudiée.

Enfin, c'est l'influence de la densité du bois sur les périmètres des arbres atteints qui a été étudiée.

■ Discussion :

D'après la Figure n°2 les diamètres des

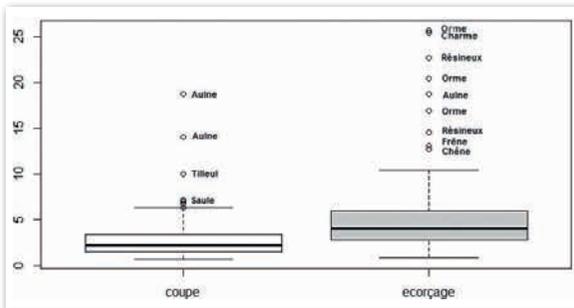


Figure n°2 : Boxplots des diamètres moyens des arbres atteints selon le type d'indice (cm)

arbres écorcés sont supérieurs aux diamètres des arbres coupés, même si ces indices sont plus rares. Il est possible que selon la stratégie optimale de recherche de nourriture, il soit plus rentable pour l'animal d'écorcer les plus gros arbres plutôt que de les couper. On s'attendait à ce que les diamètres des bois tendres atteints soient plus importants que les diamètres des bois plus durs. Même si ce n'est pas très visible sur la Figure n°3, ces attentes ont pu être vérifiées d'après les tests statistiques de comparaison de moyenne.

La densité du bois influence le comportement alimentaire du Castor d'Europe et les arbres les plus tendres et aux diamètres importants sont préférentiellement coupés, tandis que les bois les plus denses sont plutôt écorcés et leurs diamètres sont inférieurs. Mais la composition chimique de ces essences joue sans aucun doute un rôle dans le choix alimentaire du castor. En effet, d'après la Figure n°3 nous pouvons remarquer que les plus gros arbres atteints par

catégories de densité de bois sont souvent les mêmes : les peupliers pour le bois tendre, les résineux pour les bois moyens et les ormes pour les bois denses.

En Haute-Vienne, il semblerait que l'expansion du Castor s'accélère récemment

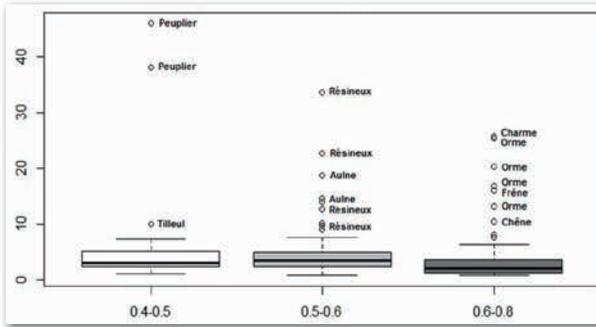


Figure n°3 : Boxplots des diamètres moyens des végétaux attequés (cm) selon la densité du bois

après avoir été discrète les années précédentes. Cela est probablement dû à la structure familiale de cette espèce : le sevrage est lent et les subadultes quittent en général leurs parents deux ans après leur naissance afin de trouver leur propre territoire. Pour la première fois, des journées de prospections ont été menées sur la Benaize et contre toute attente de nombreux indices de présence ont été découverts, loin du front de colonisation connu dans l'Indre (une dizaine de kilomètres). Le nombre de castors installés en Haute-Vienne reste encore faible, nous pensons avoir repéré à l'heure actuelle trois familles. Pour l'instant, aucun cas de mortalité dû à une collision routière n'a encore été signalé pour cette espèce, alors

que c'est l'une des causes principales de mortalité dans d'autres départements (plus d'un tiers des cas en Haute-Savoie). Aucun cas de braconnage de Castor d'Europe n'a été recensé non plus en Haute-Vienne. Souvent considéré comme une solution de facilité, cet acte est illégal. Le castor étant

une espèce protégée, il est nécessaire pour le grand public et les chasseurs de savoir le différencier d'un ragondin, ce qui est aisé lorsqu'on est bien informé : le ragondin, plus petit, possède des moustaches blanches et une queue arrondie, et durant la nage son dos est visible à la surface de l'eau contrairement à celui du castor. Via l'abattage ou l'écorçage, le castor peut parfois causer des dommages à l'agriculture ou à la sylviculture. Globalement, les dégâts dus au castor restent peu importants même s'ils peuvent s'avérer localement préjudiciables. De plus, certaines mesures de gestion peuvent éviter efficacement ces dégâts (mise en place de barrière électrique, pose de manchons grillagés...).

Bibliographie

CABARD P., (2009) : « *Le castor : répartition, description, habitat, mœurs, observation* ». Édition les sentiers du naturaliste, Delachaux et Niestlé SA, Paris.

ESTEVE R. : « *Analyse de la mortalité du Castor (Castor fiber) en Haute-Savoie* ». Bièvre, 9, 21, 171-176, D.DA. Haute Savoie, Cité administrative.

HALLEYL D.J. & ROSELF F., (2003) : « *Population and distribution of European beavers (Castor fiber)* ». Lutra 2003 46 (2): 91-101.

ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature & Feder, (2010) : « *Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire* ».

Anthony VIRONDEAU

GUIDE DES CARNIVORES DU MONDE.

Luke HUNTER & Priscilla BARRETT, 2012.
Éditions Delachaux et Niestlé.

Les observateurs passionnés par un groupe taxonomique en particulier apprécient généralement les ouvrages traitant la totalité des espèces du groupe, et pas seulement celles présentes en Europe. Concernant les mammifères, les éditions Lynx travaillent actuellement à la réalisation d'une grande encyclopédie en 9 volumes (10 ?) sur l'ensemble des mammifères du monde, dont le premier, paru en 2009, traite des carnivores. A ma connaissance, il n'existait cependant pas d'ouvrage récent en français traitant de l'ensemble des espèces formant cet ordre. Le guide des carnivores du monde comble ce manque. Chaque espèce est présentée à l'aide d'un texte comprenant une description des caractéristiques physiques, la distribution et l'habitat, l'écologie alimentaire, le comportement, la reproduction et la démographie, et enfin le statut et les menaces. Les textes font face à d'excellentes planches où

chaque espèce est illustrée par un, voire plusieurs dessins. L'introduction s'intéresse de façon synthétique aux questions de systématique et de conservation. Enfin, la dernière partie est composée de planches illustrant les crânes et les empreintes de l'essentiel des espèces. Petite originalité, les cartes de répartition des espèces ne pas incluses. Elles étaient accessibles librement sur Internet mais, suite à vérification, je constate qu'elles ne sont plus téléchargeables au lien indiqué (en cas d'intérêt pour ces cartes, me contacter). L'ouvrage est réussi et permet d'accéder en français, et pour un prix abordable, à un panorama de l'ensemble des mammifères carnivores de la planète.

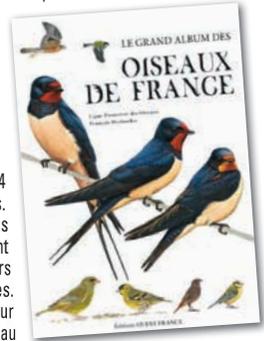


LE GRAND ALBUM DES OISEAUX DE FRANCE.

LPO, François DESBORDES, Marc DUQUET & Yann HERMIEU, 2013. Éditions Ouest-France.

Ce beau livre au très grand format (37x27 cm) présente bon nombre d'oiseaux présents de façon régulière dans notre pays à travers de magnifiques planches illustrées par François Desbordes. Bien connu en Limousin, ce dessinateur de renom a travaillé sur des projets variés, du premier atlas des oiseaux du Limousin (et les fameux posters en couleurs présentant les oiseaux dans les grands milieux naturels limousins) à l'extraordinaire Primates, présentation encyclopédique des primates du monde (paru chez Nathan en 2010, et traduit en anglais). Parmi ces projets figurent la rubrique identification de la revue de la LPO : L'Oiseau Magazine. Le grand album des oiseaux de France reprend 131 espèces principales traitées

dans la revue, à travers 64 planches et 650 dessins. Le livre ne comprend pas vraiment de texte, seulement quelques critères majeurs repris dans les planches. Davantage qu'un livre sur l'identification, c'est un beau livre à offrir dont le grand format rend hommage au talent du dessinateur, et bien sûr à la diversité des formes et des couleurs de « nos oiseaux » de France.



UNE NOUVELLE REVUE NATURE EN CREUSE.

Une nouvelle parution voit le jour en Creuse. Le premier numéro de LA CARDERE, revue à vocation naturaliste créée par l'Association Carduelis, a choisi pour sujet la Buse variable, rapace pour le moins commun de nos campagnes. Association née en Creuse en décembre 2010, Carduelis œuvre pour la protection et à la mise en valeur de la nature en France et à l'étranger, ainsi qu'à la nécessaire connaissance de celle-ci, notamment à travers la réalisation de films animaliers. Afin de prolonger son travail, LA CARDERE est née de ce souhait de sensibiliser le plus grand nombre à la découverte de la nature, et ce d'abord près de chez soi. Car c'est souvent celle que l'on connaît ou que l'on observe le moins! Chaque numéro proposera de présenter un sujet choisi parmi la faune ou la flore du département, à travers des descriptions, des explications concernant la vie de l'espèce choisie, sa localisation et sa situation dans le département, mais aussi à travers des dessins et des photos, le tout de la manière la plus rigoureuse et

la plus chouette possible. Dans ce premier numéro, Thérèse Nore, éminente spécialiste des rapaces en Limousin, a bien voulu répondre à nos questions concernant la Buse variable en Creuse, sa population, sa situation par rapport aux hommes et à l'évolution des pratiques agricoles. Elle nous explique également en quoi consiste son travail en tant que bénévole de la SEPOL et bagueseuse bénévole pour le MNHN. La revue est disponible par courrier en envoyant un chèque de 3,90 € à Association Carduelis, Le Fresse 23130 Peyrat-la-Nonière, ou sur simple demande par mail à carduelis@laposte.net Notre site internet : <https://sites.google.com/site/associationcarduelis>

